



LE PLF 2026 ADOPTÉ À L'APN

LA PART BELLE AUX MESURES ÉCONOMIQUES

Page 5

LE JEUNE

N° 8345 MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

DÉRIVES SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX

INDÉPENDANT

L'Algérie muscle
son arsenal pénal

Page 6

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

SAHARA OCCIDENTAL – MAROC

L'ALGÉRIE DISPOSÉE À SOUTENIR UNE MÉDIATION

Alors que des voix tentent de clore le dossier du Sahara occidental, la diplomatie algérienne rappelle que le conflit reste pleinement inscrit à l'agenda international, notamment dans son chapitre de la décolonisation, tout en assurant que l'Algérie ne manquera pas d'apporter son soutien, en tant que facilitateur, à toute médiation entre le Front Polisario et le Maroc, visant à régler le conflit qui les oppose depuis 50 ans. **Page 3**



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Œuvres publiques
et écoles sur la table

Page 2

GARA DJEBILET

Le mégaprojet passe
à la vitesse supérieure

Page 4

LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN À ALGER

Signature attendue
de plusieurs accords

Page 5

TITULARISATION DES
82 000 ENSEIGNANTS
INTÉGRÉS

Lancement d'un
programme de formation

LES DIRECTIONS de l'éducation à travers le territoire national lanceront, dès ce mois de novembre, un vaste programme de formation pédagogique d'une durée d'une année complète, destiné aux enseignants intégrés par ordonnance présidentielle en date du 23 mars 2025. Plus de 82 000 enseignants sont concernés par cette démarche, qui constitue une étape préalable indispensable à leur titularisation officielle dans les postes budgétaires.

Dans une série d'instructions officielles datées de ce mois de novembre, les services de la formation et de l'inspection ont invité les chefs d'établissement des trois paliers d'enseignement à informer l'ensemble des enseignants stagiaires de leur obligation de suivre ce parcours de formation.

Celui-ci s'étendra de novembre 2025 à novembre 2026, conformément aux mesures d'intégration arrêtées dans le cadre de l'ordonnance présidentielle du 23 mars dernier.

Les directions de l'éducation ont précisé que le dispositif sera officiellement enclenché dès la publication par le ministère de l'Education nationale des textes réglementaires encadrant l'opération, ainsi que du calendrier détaillant les différentes étapes de la formation. Les responsables d'établissements ont été appelés à se conformer strictement aux orientations ministérielles, notamment la note n°310 du 5 novembre 2025 ainsi que le plan sectoriel annuel de formation et de perfectionnement des personnels.

Le programme pédagogique prévu s'articulera autour d'un ensemble de disciplines complémentaires destinées à renforcer les compétences des enseignants nouvellement intégrés. Il inclura notamment la didactique de la matière enseignée, l'évaluation et la remédiation pédagogiques, les sciences de l'éducation ainsi que la psychologie, afin d'assurer une meilleure compréhension des mécanismes d'apprentissage.

La formation portera également sur la gestion des classes et la médiation scolaire, deux volets essentiels pour garantir un climat éducatif sain et favoriser la réussite des élèves. Les enseignants seront, par ailleurs, sensibilisés à la législation scolaire et à l'organisation du système éducatif national, afin de maîtriser le cadre réglementaire dans lequel ils exercent.

Un accent particulier sera mis sur l'éthique et la déontologie professionnelles, ainsi que sur l'ingénierie de la formation et la pédagogie, afin de développer des pratiques adaptées aux attentes actuelles de l'institution. Enfin, une initiation approfondie aux technologies de l'information et de la communication permettra aux nouveaux enseignants de s'intégrer pleinement dans les démarches de modernisation du secteur. Dans leur globalité, ces modules ont pour objectif d'assurer une montée en compétences progressive, harmonisée et conforme aux standards fixés par le ministère de l'Education nationale. A l'issue de cette année de formation, les enseignants stagiaires seront autorisés à se présenter à l'examen de titularisation. Une commission technique spécialisée procédera à l'évaluation de leurs compétences pédagogiques, de leurs connaissances théoriques et pratiques, ainsi que de leurs capacités de prise en charge des élèves. Les épreuves comprendront des volets pratiques, des entretiens oraux et un examen des aptitudes professionnelles.

Lynda Louifi

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Œuvres publiques, écoles
et recyclage sur la table

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers. À l'ordre du jour, la réglementation des œuvres artistiques dans l'espace public, l'amélioration des conditions dans les écoles primaires, le transfert technologique, ainsi que la stratégie nationale de recyclage et de valorisation des déchets. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.



Plusieurs dossiers à l'ordre du jour.

Le gouvernement a, d'abord, étudié un projet de décret présidentiel fixant les conditions et les modalités de réalisation et d'entretien des œuvres artistiques dans les espaces publics. L'objectif de ce texte est d'instaurer « un cadre réglementaire pour la création et l'édification d'œuvres artistiques » dans l'environnement urbain, telles que des statues, des monuments et des mémoriaux. Selon le communiqué, ledit cadre doit refléter « la portée historique, culturelle et sociale de la nation algérienne », sans omettre que le projet entend, également, définir les conditions de conception, les modalités de mise en place de même que « les normes et spécifications techniques, artistiques et esthétiques applicables ».

Dans le sillage des directives présidentielles en matière de rehaussement des conditions matérielles et des services dans les écoles primaires, l'exécutif a, ensuite, écouté une présentation sur le plan d'action d'urgence destiné à améliorer la qualité de la scolarité, lit-on dans le communiqué. Ce dispositif porte sur « la restauration, l'entretien, le chauffage, le transport et la dis-

ponibilité du personnel » pour l'année scolaire en cours, a détaillé le communiqué. Une attention particulière est accordée aux élèves résidant dans « les zones éloignées ou rurales », est-il noté de même source. Sur un autre plan, le gouvernement a aussi examiné une communication relative aux mécanismes d'appropriation du transfert technologique et à la construction d'un modèle national de développement fondé sur l'innovation et les résultats de la recherche scientifique. D'après le communiqué, cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer le rôle économique de l'université. Une feuille de route a, d'ailleurs, été élaborée pour mettre en place « un réseau national intégré regroupant l'ensemble des laboratoires et plateformes technologiques des universités et des centres de recherche », apprend-on du communiqué. « Ce réseau a pour ambition d'optimiser l'utilisation des capacités techniques et humaines, de bâtir une souveraineté technologique durable et de générer une nouvelle dynamique de croissance industrielle et économique », précise la même source. À l'issue de la réunion, le

gouvernement a pris connaissance d'une communication portant sur « la nomenclature national des filières de recyclage et de valorisation des déchets ». Le communiqué a, en ce sens, indiqué qu'un éclairage a été apporté sur la stratégie nationale relative à la transition vers une économie circulaire, fondée sur la valorisation des déchets comme « levier stratégique du développement durable ».

Comme le rapporte le document ministériel, la stratégie repose sur le déploiement de filières structurées de recyclage couvrant l'ensemble du territoire, sur l'instauration de la responsabilité élargie du producteur — destinée à impliquer les industriels dans la gestion et le financement de la fin de vie des produits — ainsi que sur la création d'infrastructures modernes pour transformer les déchets en nouvelles sources d'énergie et de ressources. Aux yeux du gouvernement, cette démarche vise, simultanément, à « préserver les ressources naturelles, réduire la dépendance aux matières premières importées et créer des emplois locaux dans les filières vertes ».

Khalil Aouir

SIFI GHRIEB INAUGURE LES OLYMPIADES NATIONALES DES MÉTIERS À ORAN :
«L'Algérie se construit par le travail et l'excellence»

« **L'ALGÉRIE** se construit par le travail et l'excellence, une Algérie qui forge son destin par les efforts de ses filles et de ses fils, une Algérie qui regarde l'avenir avec confiance et ambition », a déclaré le Premier ministre Sifi Ghrieb dans la soirée du lundi, lors de l'inauguration de la première édition des Olympiades nationales des métiers WorldSkills Algeria 2025 au Complexe Miloud-Hadefi d'Oran. Il a tenu à adresser un hommage empreint de respect et de gratitude à tous les enseignants, encadreurs et formateurs qui ont fait de la formation professionnelle un message et une école de vie, et qui ont inculqué aux jeunes l'amour du métier et le respect du travail. Le Premier ministre a souligné que ces olympiades ne se limitent pas à une simple compétition. Elles représentent une étape stratégique pour développer le secteur de la formation professionnelle, renforcer les compétences pratiques et l'innovation, et permettre à la jeunesse algérienne de contribuer activement à la construction économique et sociale du pays.

Sifi Ghrieb a également rendu hommage aux enseignants, encadreurs et formateurs qui transmettent savoir-faire, discipline et passion du métier, et a insisté sur l'importance d'inculquer aux jeunes la valeur du travail et le respect de la profession. Selon lui, chaque jeune formé et compétent est une force pour l'économie nationale et un acteur de l'indépendance technologique et économique de l'Algérie.

L'événement marque également l'adhésion officielle de l'Algérie à WorldSkills Africa, consolidant sa place dans le réseau africain et international des compétences et métiers. Cette initiative s'inscrit dans la vision stratégique du président de la République visant à faire de la formation professionnelle un moteur de développement économique et social.

La cérémonie a réuni une importante délégation ministérielle composée de Ibrahim Ouchane, wali de la wilaya d'Oran, Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Nassima Arhab, ministre de la Formation et de l'En-

seignement professionnels, Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Yacine Mahdi Oualid, ministre de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, et Noureddine Ouaddah, ministre de l'Economie de la connaissance et des Start-up.

Plus de 500 jeunes talents venus de toutes les wilayas du pays participent à ces olympiades, dans des compétitions couvrant divers métiers et domaines techniques. L'événement constitue un espace de perfectionnement, d'échange d'expériences et de valorisation de l'excellence professionnelle, illustrant la volonté de l'Algérie de préparer une jeunesse compétente et innovante, capable de relever les défis économiques et technologiques de demain.

En clôture de son allocution, le Premier ministre a officiellement déclaré le coup d'envoi des finales de l'Olympiade des métiers 2025, rappelant que la réussite de ces jeunes constitue un gage pour un avenir prospère de l'Algérie.

D'Oran, Brahim Mazi

SAHARA OCCIDENTAL – MAROC

L’Algérie disposée à soutenir une médiation

Alors que des voix tentent de clore le dossier du Sahara occidental, la diplomatie algérienne rappelle que le conflit reste pleinement inscrit à l’agenda international, notamment dans son chapitre de la décolonisation, tout en assurant que l’Algérie ne manquera pas d’apporter son soutien, en tant que facilitateur, à toute médiation entre le Front Polisario et le Maroc, visant à régler le conflit qui les oppose depuis 50 ans.

Tout en défendant le droit à l’autodétermination du peuple sahraoui, l’Algérie se dit prête à soutenir toute initiative de médiation conforme au cadre des Nations unies et aux principes d’une solution juste, durable et définitive. C’est ce qu’a déclaré, mardi lors d’une conférence de presse, Ahmed Attaf, ministre d’Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l’étranger et des Affaires africaines.

« En tant que pays voisin des parties au conflit, l’Algérie soutiendra toute initiative de médiation qui respecte, dans sa forme comme dans son contenu, les principes d’une solution juste, durable et définitive, tels qu’énoncés dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la récente 2797 », a précisé le ministre d’Etat. Il a souligné que le dossier du Sahara occidental reste inscrit à l’ordre du jour des Nations unies, au Conseil de sécurité, à l’Assemblée générale et au Comité spécial de la décolonisation.

Selon le chef de la diplomatie algérienne, la résolution 2797 confirme les fondements assurant une solution équitable et durable, préservant les fondamentaux, sans en altérer aucun élément, tout en consolidant les acquis permettant au Front Polisario de défendre sa position conformément à la légalité internationale.

Ahmed Attaf a tenu à rappeler que « le Conseil de sécurité n’a tranché ni sur le fond des négociations ni sur leur issue, laissant aux parties le soin de définir les modalités de leur règlement ». Au cœur du processus, a-t-il insisté, demeure un principe intangible, celui du droit à l’autodétermination du peuple sahraoui.

Au cours de cette conférence, le ministre a évoqué également la situation au Mali. Il a réaffirmé la vision constante de l’Algérie, qui repose sur la question de la sécurité de la région, laquelle ne peut être appréhendée de manière isolée ou unilatérale, plaidant pour une approche solidaire et collective, en particulier sur le plan africain.

Le ministre a exprimé sa profonde inquiétude face à l’évolution de la menace terroriste au Mali, qui préoccupe davantage l’Algérie que d’autres pays, en raison de la



Ahmed Attaf.

proximité géographique et des liens historiques et humains entre les deux peuples. Il a rappelé que l’Algérie a toujours soutenu l’unité nationale malienne et que la situation actuelle au Mali conforte la pertinence de ses mises en garde adressées. Ahmed Attaf a invité les autorités de Bamako à reprendre le dialogue inclusif, affirmant que la sortie de crise ne peut passer ni par les armes ni par des politiques d’exclusion. Il a conclu en soulignant que l’Algérie maintient sa main tendue à ses frères au Mali, sur la base de sa fidélité à ses principes, sa solidarité africaine et sa vision d’une stabilité durable dans la région.

Concernant le Niger, « il n’y a aucun problème entre l’Algérie et ce pays. Au contraire, ce qui s’est produit, c’est que le Burkina Faso et le Niger se sont solidarisés avec le Mali, et le Niger est entré dans un conflit verbal avec l’Algérie. Ce sont ces deux pays qui ont choisi de détériorer nos relations et ont décidé de rappeler leurs ambassadeurs. L’Algérie reste néanmoins prête à renouer ses relations avec ces pays frères », a-t-il dit.

S’agissant de la question palestinienne, Ahmed Attaf a rappelé que le mandat de l’Algérie au Conseil de sécurité touche à sa fin, mais qu’il se termine sur un acte diplo-

matique majeur, à savoir le vote en faveur d’une résolution visant à instaurer un cessez-le-feu et à protéger les civils palestiniens.

Il a précisé que le soutien algérien à ce texte présenté par les Etats-Unis repose sur « des considérations objectives » liées à l’urgence humanitaire et à la priorité absolue d’arrêter l’agression contre le peuple palestinien. « Ce vote n’est ni un renoncement ni une rupture. C’est un acte de responsabilité », a-t-il précisé.

Il a souligné que la résolution rejette toute justification à une reprise de l’agression israélienne. Elle prévoit le déploiement d’une force internationale de stabilisation dans la bande de Gaza, s’oppose au déplacement forcé des Palestiniens et prépare la levée des restrictions qui entravent l’aide humanitaire.

Le ministre a mis en exergue le fait que l’Algérie est parvenue à introduire un amendement décisif, réaffirmant que la seule issue politique viable est la création d’un Etat palestinien indépendant et souverain.

La résolution adoptée, a-t-il poursuivi, ne porte en rien atteinte aux fondements d’une solution juste, durable et définitive. « Elle rappelle, au contraire, l’ensemble des résolutions antérieures du Conseil de sécurité, qui forment le socle juridique des droits palestiniens », a-t-il dit.

M. Attaf a également dressé un premier bilan du mandat algérien au Conseil de sécurité. Il a affirmé qu’il a été marqué par une fidélité totale à l’identité de l’Algérie, à son histoire, à ses engagements arabes, islamiques et africains, ainsi qu’aux valeurs de la Charte de l’ONU.

L’Algérie, a-t-il rappelé, a défendu sans relâche les causes justes, au premier rang desquelles la Palestine et le Sahara occidental, dans une démarche fondée sur la cohérence, la légitimité et l’attachement au droit international.

« C’est cette approche qui continuera de guider l’Algérie dans toutes ses initiatives diplomatiques, pour défendre la justice, la paix et la sécurité sur les scènes régionale et internationale », a conclu le ministre.

Meriem Djouder

ALGÉRIE-FRANCE

Attaf confirme la reprise du dialogue

ALORS que les relations algéro-françaises ont traversé ces derniers mois des tensions notables, un processus de contacts est actuellement en cours entre les deux pays, a annoncé le ministre d’Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l’étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors d’une conférence de presse tenue hier à Alger.

« La reprise du contact entre la partie algérienne et la partie française a précédé la décision de grâce prise par le président de la République à l’égard de Boualem Sansal », a précisé le ministre, soulignant que «cette personne ne doit pas avoir plus que ce qu’elle ne mérite, les relations entre les deux pays sont plus grandes que lui».

Ahmed Attaf a rappelé le fait que cette reprise de contact n’est pas liée à la libération de l’écrivain, intervenue le 12

novembre après près d’une année de détention, qu’il a qualifiée de geste « d’humanité » et « d’apaisement ». Selon lui, « les relations algéro-françaises sont plus grandes que cela » et ne peuvent être affectées par les campagnes menées par certains groupes en France.

Le ministre a confirmé l’existence d’un « processus de contacts » en cours entre Alger et Paris, précisant qu’il ne s’agit pas d’une initiative majeure mais d’une démarche progressive visant à rétablir le dialogue. Selon lui, cette reprise de contact s’inscrit dans une approche souveraine, destinée à protéger les intérêts de l’Algérie tout en ouvrant la voie à une coopération future constructive.

Les signes d’un rapprochement sont perceptibles depuis le changement de gouvernement en France, début octobre, avec

notamment le départ de Bruno Retailleau du poste de ministre de l’Intérieur. Son successeur, Laurent Nuñez, adopte un discours plus apaisé à l’égard de l’Algérie et a confirmé qu’il se rendra prochainement à Alger, probablement en décembre, pour échanger directement avec son homologue algérien. Laurent Nuñez a souligné l’importance de reconstruire la confiance et de relancer une relation bilatérale bloquée, tandis que l’ambassadeur de France à Alger, Stéphane Romatet, a rappelé qu’« une démarche de dialogue franc, fondée sur l’égalité entre partenaires, peut permettre de débloquer la situation ». Le président français Emmanuel Macron a pour sa part exprimé sa disponibilité à échanger avec Abdelmadjid Tebboune sur « l’ensemble des sujets d’intérêt pour nos deux pays ».

Meriem Djouder

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Bendjama réitère les principes de l’Algérie

LE CONSEIL de sécurité de l’ONU a adopté, dans la soirée de lundi, le plan de paix américain pour Gaza, qui prévoit de mettre fin à la guerre et au déploiement d’une force internationale dans la bande palestinienne. Treize membres du Conseil, dont l’Algérie, ont voté pour le projet de résolution américain. La Chine et la Russie se sont abstenues.

Ce texte est considéré par de nombreux diplomates comme « historique et constructif ».

Le représentant permanent de l’Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, est intervenu en réaffirmant la position constante d’Alger et a souligné les impératifs pour parvenir à une paix juste et durable.

M. Bendjama a indiqué que le texte adopté par le Conseil de sécurité vise à « mettre en œuvre le plan global soutenu par l’ensemble des parties ». Il a rappelé que la paix véritable au Moyen-Orient demeure impossible en l’absence de justice pour le peuple palestinien, lequel attend depuis des décennies de pouvoir établir son Etat indépendant. Le diplomate a précisé que l’Algérie avait négocié ce projet de résolution au nom du groupe arabe, en coordination étroite avec les représentants palestiniens.

« Nous avons proposé des amendements jugés essentiels pour garantir l’équilibre et l’équité du texte », a-t-il expliqué, soulignant que certaines de ces propositions ont été retenues.

Il a ajouté que l’Algérie avait poursuivi son engagement « jusqu’à la dernière minute », que ce soit au nom du groupe arabe ou en son nom national, afin d’intégrer les éléments susceptibles d’améliorer la résolution. Selon lui, l’Autorité palestinienne, au plus haut niveau, a salué l’initiative et appelé à soutenir le texte.

Le diplomate algérien a insisté sur le fait que l’Algérie avait scrupuleusement respecté les choix et décisions du peuple palestinien et de ses représentants légitimes. C’est pourquoi Alger a décidé de voter en faveur de la résolution, soutenant ses objectifs principaux, à savoir préserver le cessez-le-feu, créer les conditions permettant au peuple palestinien d’exercer son droit inaliénable à l’autodétermination, et avancer vers la création de son Etat. Sur le plan humanitaire, le représentant algérien a appelé à l’entrée et à la distribution sans entrave de l’aide dans toute la bande de Gaza, sous la supervision des agences onusiennes et des acteurs humanitaires. Il a rappelé que les Gazaouis vivent des conditions « extrêmement difficiles » du fait de la guerre, et qu’il est désormais urgent d’engager la reconstruction, avec le soutien du groupe international et des institutions financières, dont la Banque mondiale.

Amar Bendjama a conclu en affirmant que l’Algérie est prête à assumer pleinement ses responsabilités et qu’elle contribuera aux efforts destinés à reconstruire les infrastructures civiles de Gaza, dans l’intérêt exclusif du peuple palestinien.

Par ailleurs, dans son allocution lors d’un débat ouvert de haut niveau sur l’insécurité alimentaire liée aux conflits, M. Bendjama a affirmé que briser le cercle vicieux entre la faim et les conflits était primordial pour préserver la paix et la sécurité internationales, soulignant son engagement à œuvrer de concert avec toutes les parties pour protéger les civils, faire respecter le droit international humanitaire (DIH) et soutenir une paix durable et juste dans le monde.

Hachemi B.

PREMIÈRE EXTRACTION AU PREMIER TRIMESTRE 2026

Le méga projet de Gara Djebilet passe à la vitesse supérieure

Le lancement effectif de l'exploitation du gisement de Gara Djebilet est fixé au premier trimestre 2026, une échéance qualifiée d'«événement national» par le président de la République. À cette date, la première unité de traitement du minerai entrera en service et injectera sur le marché national près de 4 millions de tonnes de fer, marquant le début concret d'un projet considéré comme l'un des plus stratégiques du pays.

Selon le chef de cabinet de la secrétaire d'État chargée des mines auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Djamel Eddine Choutri, ce lancement s'inscrit dans une stratégie globale visant à réduire la dépendance du pays aux importations de minerai de fer, estimées aujourd'hui à près de 10 millions de tonnes. Cette première production permettra de substituer progressivement les volumes importés destinés aux complexes sidérurgiques nationaux, comme Tosyali, El Hadjar ou Bellara. L'usine Tosyali sera d'ailleurs le premier utilisateur du fer traité à Béchar.

Le gisement de Gara Djebilet, dont les réserves atteignent 3 milliards de tonnes, n'est plus seulement considéré comme une ressource minière dormant dans le sous-sol algérien. Il constitue désormais un projet industriel intégré, couvrant les wilayas de Tindouf, Béchar et Naâma. Pour M. Choutri, ce projet s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République visant à diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures. Il ne s'agit pas de remplacer le pétrole ou le gaz, précise-t-il, mais d'instaurer une complémentarité stratégique entre les différents secteurs, a-t-il affirmé, hier, sur les ondes de la



Radio nationale. A Tindouf, la première unité de traitement de 4 millions de tonnes entrera en service début 2026, tandis qu'une seconde unité similaire est prévue dans la première phase du projet (2024-2032).

A Béchar, une usine de traitement a été lancée en partenariat avec Tosyali et Feral (groupe Sonaram). Elle produira d'abord 4 millions de tonnes de concentré, puis 6 millions de tonnes de pellets pour atteindre une capacité totale de 10 millions de tonnes. Naâma, pour sa part, sera destinée à des produits à plus forte valeur ajoutée, directement exploitables par l'industrie sidérurgique ou exportables. Les financements seront recherchés après l'approbation finale du Conseil des ministres.

L'un des principaux obstacles historiques du projet, concernant le transport du minerai, a été levé avec la finalisation de la ligne ferroviaire Gara Djebilet – Béchar, qui entrera en service début 2026. Ce résultat représente un tournant majeur, car le transport avait longtemps constitué «le défi numéro un», rappelle M. Choutri.

Le deuxième défi majeur concernait la teneur en phosphore du minerai, trop élevée (0,8 %). Les technologies retenues pour Tindouf et Béchar permettront de la réduire à 0,2 % ou moins, tandis que Naâma adoptera des techniques spécifiques adaptées à sa production.

Ces solutions ont été sélectionnées après des essais menés en laboratoire, en semi-industriel et

en industriel, notamment avec des partenaires chinois. Selon le chef de cabinet, les retombées économiques attendues sont significatives, à savoir le renforcement de la souveraineté industrielle, la réduction de la facture d'importation, la création de 250 emplois directs à Tindouf pour la première unité, de 800 à Béchar et la dynamisation des économies locales à travers le logement, le transport, les services et la sous-traitance. M. Choutri souligne que l'exploitation du gisement reste entièrement algérienne, les partenaires étrangers n'interviennent que dans la construction des unités de traitement.

La part du secteur minier dans le PIB national, actuellement proche de 1 %, augmentera progressivement grâce à la montée en puissance de la production locale et à la transformation sur place des minerais. Outre Gara Djebilet, d'autres projets contribueront à cette dynamique : le projet intégré du phosphate dans trois wilayas, le projet plomb-zinc de Béjaïa, ainsi que plusieurs usines de traitement de minerais industriels.

Les investissements engagés sont conséquents, il s'agit d'environ 135 millions de dollars pour le projet de Tindouf (gisement et unité), et environ 800 millions de

dollars pour celui de Béchar. Tous ont été validés après des études de rentabilité approfondies. L'État accompagne ces projets en mettant à disposition les infrastructures nécessaires (eau, gaz, électricité) et en adoptant un cadre réglementaire incitatif.

Le nouveau Code minier a simplifié les procédures, encouragé la prospection et renforcé les garanties accordées aux investisseurs. Il comprend également des incitations fiscales et financières appréciées par plusieurs partenaires étrangers intéressés par l'or, le manganèse, le phosphate ou encore d'autres minerais industriels. Le nouveau Code de l'investissement a facilité le lancement de ces projets et amélioré leur rentabilité. Les textes d'application du Code minier seront finalisés avant la fin de l'année, conformément aux engagements pris devant le Président.

A ce propos, M. Choutri a affirmé que tous les secteurs concernés (mines, travaux publics, transports) travaillent de manière coordonnée pour respecter l'échéance du premier trimestre 2026, inscrivant le projet de Gara Djebilet au cœur de la stratégie nationale de souveraineté économique et de diversification hors hydrocarbures.

Rim Boukhari

NUMÉRISATION DES PROCÉDURES D'IMPORTATION

Mise en place prochaine d'une plateforme dédiée

L'ALGÉRIE franchit une nouvelle étape dans la modernisation du commerce extérieur avec la mise en place prochaine d'une plateforme nationale d'importation dédiée aux opérateurs économiques activant pour un compte propre. Cette solution numérique, destinée aux besoins de gestion et d'équipement des entreprises, sera désormais hébergée au sein du Centre national algérien des services numériques, et ce, dans le cadre d'un accord signé entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et la Haut-Commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud. Lors de la cérémonie de signature, tenue lundi, le ministre a souligné la portée stratégique de cette initiative, qui s'inscrit dans la politique de transformation digitale du secteur. L'hébergement de la plateforme dans un environnement national sécurisé, reposant sur les ressources du Cloud étatique, constitue, selon lui, une avancée majeure pour moderniser les outils de gestion publique et améliorer la transparence des procédures.

Cette démarche s'aligne sur les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en particulier l'engagement n°25, relatif à l'amélioration de la communication et à la généralisation des technologies de l'information et de la communication dans l'administration. L'objectif est d'offrir aux opérateurs économiques et aux

citoyens des services plus modernes, plus rapides et plus lisibles, selon un communiqué du ministère.

Appelée à être lancée dans les prochaines semaines, la plateforme dédiée à l'importation devrait transformer en profondeur la gestion des besoins des usines et entreprises. Elle permettra aux opérateurs de déclarer en ligne leurs besoins en équipements et intrants, sans avoir à se déplacer d'une administration à l'autre, réduisant ainsi considérablement les lourdeurs bureaucratiques et accélérant le traitement des dossiers, est-il indiqué de même source. Le dispositif regroupe l'ensemble des secteurs ministériels concernés, ainsi que les organismes nationaux essentiels tels

que les Douanes algériennes et les banques. Ce fonctionnement intégré offrira «un cadre harmonisé et transparent pour suivre toutes les étapes de l'opération, de la demande à la réalisation, avec un suivi rigoureux et une coordination renforcée entre les différents intervenants», est-il précisé par le département de Rezig.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que la numérisation constitue désormais un levier central pour réformer le commerce extérieur, en apportant des outils d'analyse, de contrôle et d'anticipation permettant une prise de décision plus efficace, tout en renforçant la confiance entre l'administration et les opérateurs. La Haut-commissaire à la numérisation a pour sa part insisté sur

l'importance de cette convention dans la structuration de l'infrastructure numérique de l'État. Elle a affirmé que la mutualisation des espaces d'hébergement des plateformes sectorielles au sein du Centre national des services numériques permettra d'unifier les services, d'améliorer leur sécurité et d'en optimiser le fonctionnement. Dans les prochains jours, l'ensemble des plateformes numériques liées au commerce extérieur seront progressivement intégrées au Centre national de données sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, une étape supplémentaire vers la consolidation de l'écosystème digital public, précise la même source.

R. B.

GUICHETS UNIQUES DE L'AAPI

Les opérateurs appelés à transmettre le rapport annuel

L'AGENCE algérienne de promotion des investissements (AAPI) a lancé un appel aux opérateurs économiques et aux maîtres d'ouvrage de projets en construction, enregistrés auprès des guichets uniques, de mettre à jour les informations relatives à leur investissement et à les transmettre. «Dans le cadre du suivi de l'avancement des projets d'investissement enregistrés auprès des guichets uniques, l'Agence algérienne de promotion des investissements informe tous les investisseurs concernés de la nécessité de

soumettre le rapport annuel d'avancement de leurs projets d'investissement, conformément aux dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement», a indiqué l'Agence dans un communiqué. L'AAPI a également appelé les investisseurs qui n'ont pas encore soumis cette déclaration à se rendre, dès que possible, aux guichets uniques où ils ont enregistré leurs projets, afin de régler cette situation selon le modèle disponible via le lien <https://tinyurl.com/m64p42sw>.

S. N.

LE PREMIER MINISTRE VIETNAMIEN À ALGER

Signature attendue de plusieurs accords

Des accords et mémorandums d'entente sont prêts à être signés dans plusieurs secteurs entre l'Algérie et le Vietnam dans le cadre de la visite de trois jours du Premier ministre vietnamien, Pham Minh Chinh, arrivé hier à Alger. Les relations, qualifiées d'excellentes entre les deux pays, sont appelées à se consolider à la faveur des différents accords prévus.

L'annonce des accords a été faite par le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa, dans son intervention aux côtés du vice-ministre vietnamien de la Construction, Nguyen Tuong Van, lors de la signature du procès-verbal à la clôture des travaux de la 13e la session de la commission mixte qui a pris fin lundi. Les signatures prévues portent sur un mémorandum d'entente dans le secteur de l'habitat, de l'urbanisme et du développement des villes entre les ministères concernés des deux pays, ainsi qu'un mémorandum d'entente entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et son homologue vietnamienne, Il s'agit également de la signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement entre les deux gouvernements, et d'un mémorandum d'entente entre l'Université des sciences et technologie Houari-Boumedienne (USTHB) et l'Institut vietnamien de Technologie des Postes et Télécommunications (PTIT), a indiqué Benaïssa. La 13e session de la commission mixte, a-t-il fait savoir, a



été sanctionnée par un accord sur des mesures pratiques visant à renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs secteurs, dont l'industrie, l'énergie, la construction, l'agriculture, le tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la technologie, le commerce et l'investissement. Cette session a, en outre, constitué une opportunité pour évaluer les projets réalisés et explorer de nouvelles perspectives de coopération, selon Benaïssa, qui a mis

en avant «l'esprit positif» ayant marqué les discussions et «la profondeur de la confiance mutuelle» entre les deux parties. L'importance de cette session est d'autant plus grande, a-t-il dit, car intervenant en prélude à la visite du Premier ministre vietnamien en Algérie (18-20 novembre), qui constituera «une étape charnière dans le processus de nos relations bilatérales, avec l'annonce du partenariat stratégique renouvelé entre l'Algérie et le Vietnam».

Pour sa part, M. Tuong Van a salué, dans son allocution, les efforts déployés pour renforcer la coopération et «le haut sens des responsabilités» dont ont fait preuve les délégations d'experts algériens et vietnamiens, se félicitant des résultats obtenus, notamment à travers un accord sur la mise en place de mécanismes de coopération pratiques pour la période 2025-2027. Le vice-ministre vietnamien de la Construction a estimé que les nouveaux accords qui seront signés dans plusieurs secteurs contribueront à «renforcer la coopération économique, scientifique et technique», ainsi qu'à «consolider les relations d'amitié traditionnelle» entre son pays et l'Algérie. Il y a lieu de noter que la commission mixte a vu la présence de représentants de plusieurs secteurs d'activité, dont ceux de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'agroalimentaire, de l'habitat, de l'énergie, de l'éducation et de l'industrie, entre autres. Etaient également représentés à cette réunion l'AAPI, la CACI ainsi que le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

T. Gacem

UNE DÉLÉGATION DE SIEMENS REÇUE PAR ARKAB

Examen des moyens d'approfondir la coopération

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu une délégation de la société énergétique allemande Siemens, conduite par le vice-président exécutif et directeur général pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Dietmar Josef Siersdorfer. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, ajoutant que les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération entre l'entreprise allemande et Sonatrach et ont examiné les moyens d'approfondir cette coopération dans le pétrole et le gaz, les équipements énergétiques, les services d'ingénierie, les programmes de formation et le développement des compétences. Les deux parties ont également discuté des domaines futurs de coopération liés à la transition énergétique, notamment la décarbonation, la réduction des émissions, le développement de l'hydrogène vert et la modernisation des infrastructures énergétiques, outre l'exploration des opportunités d'investissement dans les mines et le dessalement d'eau de mer, qui constituent des activités prometteuses dans le contexte du développement industriel de l'Algérie. Arkab a souligné, à cette occasion, l'importance de développer les partenariats avec Siemens Energy afin d'assurer le transfert de connaissances et d'expertise, ainsi que le développement du capital humain. Il a également évoqué la nécessité d'un travail commun sur l'intégration des technologies modernes dans les projets d'hydrocarbures et miniers. Pour sa part, Dietmar Siersdorfer, a salué l'engagement de l'Algérie en faveur du développement de ses secteurs des hydrocarbures et des mines, exprimant la volonté de Siemens Energy de soutenir les programmes du secteur grâce à des solutions innovantes et des technologies de pointe. Le porte-parole a également exprimé son aspiration à «contribuer à la mise en œuvre de projets de nature stratégique, notamment ceux liés à la décarbonation, au développement de l'industrie locale et à la formation des ressources humaines». M. B.

PRODUCTION D'ORGE

L'Algérie deuxième dans le monde arabe et en Afrique

L'ALGÉRIE est classée au deuxième rang des plus grands producteurs d'orge dans le monde arabe et en Afrique, avec une production avoisinant 1,2 million de tonnes pour la saison 2024/2025, selon un rapport établi par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA). L'Algérie occupe ainsi la deuxième place au niveau du monde arabe, juste derrière l'Irak, dont la production a atteint 1,4 million de tonnes durant cette saison, d'après les données du Service agricole extérieur (FAS) du Département américain de l'Agriculture. A l'échelle africaine, l'Algérie est classée deuxième derrière l'Ethiopie qui a réalisé au cours de la même saison une production de 2,48 millions de tonnes. La production algérienne d'orge pour la saison 2024/2025 a enregistré une hausse de 17% par rapport à la saison précédente, passant de 1,03 million de tonnes à 1,23 million de tonnes. Pour ce qui est de la production mondiale, elle a atteint environ 143,33 millions de tonnes, enregistrant une légère baisse de 0,13 % par rapport à la saison 2023/2024 (143,51 millions de tonnes).

S. N.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 ADOPTÉ À L'APN

La part belle aux mesures économiques et sociales

LE PROJET de loi de finances 2026 (PLF) a été adopté, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière. La majorité des députés ont dit «oui» à ce texte qui fixe les grandes orientations économiques et budgétaires pour l'année à venir, tout en introduisant des mesures visant à soutenir l'investissement, élargir l'assiette fiscale et améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, dans un contexte de défis économiques et géopolitiques persistants. Lors de cette séance, présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et des membres du gouvernement, douze propositions d'amendement des députés transmises à la Commission des finances et du budget pour examen ont été présentées avant d'être soumises au vote. A cet égard, l'article 89 du projet de la loi, qui concerne la régularisation fiscale volontaire a fait l'objet d'un amendement validé par la Commission des finances. Le nouveau dispositif prévoit de réduire le taux de l'imposition unique libératoire, passant de 10 % à 8 % pour les contribuables concernés. Cette mesure a été adoptée afin de faciliter et d'encourager l'adhésion des commerçants et autres opérateurs à cette initiative exceptionnelle de mise en conformité fiscale volontaire, parfois qualifiée d'«amnistie

fiscale». Elle vise à la fois à intégrer davantage les activités informelles dans l'économie officielle et à élargir l'assiette fiscale, contribuant ainsi à l'augmentation des ressources budgétaires de l'Etat. Les parlementaires, dont 295 présents à cette séance, ont également pris en compte les répercussions possibles des difficultés économiques mondiales, accentuées par les tensions géopolitiques persistantes et leurs effets sur les marchés internationaux, les coûts de l'énergie et des matières premières. Cette situation impose aux politiques financières une vigilance accrue et une flexibilité renforcée. Dans ce contexte, les intervenants ont insisté sur la nécessité de promouvoir la justice sociale, en orientant les ressources vers les catégories vulnérables, en soutenant l'investissement productif et en stimulant la croissance économique, afin de créer de nouvelles opportunités d'emploi et d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Lors des débats entamés la semaine dernière, les députés ont exprimé de nombreuses préoccupations liées aux enjeux économiques, financiers et sociaux auxquels le pays est confronté. La rationalisation des dépenses publiques a été particulièrement soulignée comme un outil essentiel pour assurer une utilisation optimale des ressources et préserver les grands équilibres

financiers, indispensables à la stabilité de l'économie nationale. Au-delà des chiffres et indicateurs financiers, les débats ont porté sur une vision globale visant à relever les défis actuels et à formuler des politiques financières équilibrées, conciliant stabilité économique et développement durable, tout en répondant aux attentes des citoyens et en consolidant la confiance dans les institutions. Pour rappel, le texte prévoit un taux de croissance économique de 4,1 % pour l'année prochaine, qui devrait ensuite atteindre 4,4 % en 2027, puis 4,5 % en 2028, en tenant compte de l'évolution de la situation économique nationale et internationale, et notamment des résultats attendus des secteurs hors hydrocarbures. Le PLF 2026 a été élaboré sur la base d'un prix fiscal de référence du baril de pétrole brut fixé à 60 dollars, et d'un prix de marché à 70 dollars. Les dépenses budgétaires sont estimées à 17 636,7 milliards DA pour 2026, tandis que les recettes devraient s'élever à 8 009 milliards DA, selon le projet de loi. Le texte inclut également de nouvelles mesures visant à encourager l'investissement et à soutenir l'économie nationale, ainsi que des dispositions destinées à renforcer le pouvoir d'achat et à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Rim Boukhari

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La nouvelle stratégie entre en scène

Les contours d'une réforme profonde du secteur de la communication, articulée autour de la modernisation du cadre juridique, de la numérisation des outils médiatiques et de la consolidation de la communication institutionnelle ont été présentés par le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, lors de son audition devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN).

M Bouamama a affirmé, lors de son intervention, avant-hier, devant la commission parlementaire, que le secteur connaît « une transformation profonde » guidée par les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a expliqué que la nouvelle vision du secteur repose sur « l'évaluation, la modernisation et la numérisation », tout en veillant à développer les médias, à garantir la liberté d'expression et à préserver l'identité nationale.

Il a ajouté que cette approche globale constitue la base d'une communication capable d'assurer la souveraineté médiatique et de refléter l'image réelle des institutions de l'Etat. Ainsi, au cœur de cette dynamique, le projet de stratégie nationale de développement de la communication institutionnelle, appelé à être soumis au gouvernement dans les prochains jours, a été présenté comme un nouveau souffle structurel, et ce dans l'objectif de consolider la confiance entre l'Etat et le citoyen. Ce document, désormais finalisé, aspire également à instaurer une communication moderne, transparente et cohérente avec les priorités publiques. Son impact, selon le ministre, se traduirait de manière « directe et tangible » sur la vie quotidienne du citoyen, considéré comme un acteur à part entière du processus de communication publique.

Le ministre a également rappelé que l'essentiel des textes d'application du nouvel arsenal juridique régissant le secteur est « presque finalisé ». Leur adoption permettra d'engager plusieurs grands chantiers, parmi lesquels l'installation de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, ainsi que celle de l'Autorité de régulation de la presse écrite et électronique. Le ministère procédera également à la mise en place du Conseil supérieur de la déontologie et de l'éthique de la profession de journaliste.

Dans la même dynamique, la délivrance de la carte nationale de journaliste profes-



Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama.

sionnel sera enclenchée, de même que l'octroi des licences d'activité pour les chaînes de télévision. Le dispositif prévoit aussi l'attribution de cartes électroniques aux correspondants des médias étrangers et l'accréditation officielle des bureaux de presse internationaux opérant en Algérie. M. Bouamama a abordé la réactivation du Fonds d'aide à la presse, assurant que cela permettrait aux médias nationaux d'accéder à de nouveaux mécanismes de financement. Il a aussi annoncé que l'année prochaine verra l'achèvement du dispositif juridique avec l'organisation et la régulation des activités de sondage ; un chantier destiné à garantir la crédibilité et la transparence des enquêtes d'opinion pour en faire un outil fiable au service de la décision publique. La régulation des activités publicitaires sera, elle aussi, renforcée afin

de protéger le consommateur et de consacrer les règles d'une concurrence loyale. Le ministère a, en outre, proposé la révision du montant financier du Prix du président de la République du journaliste professionnel, ainsi que des conditions entourant son attribution, afin de valoriser la qualité du travail journalistique et à encourager l'excellence dans la profession.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Le ministre a ensuite détaillé une série de projets déjà lancés dans le domaine de la numérisation. Ces initiatives portent notamment sur la modernisation des réseaux et la numérisation des documents administratifs, le développement de nouvelles plates-formes de veille médiatique,

la modernisation de l'Agence Algérie Presse Service (APS), en particulier dans le domaine de la cybersécurité, ainsi que la mise à niveau des archives audiovisuelles nationales.

Il a également rappelé l'avancement du projet de la nouvelle cité médiatique

« Dzair Media City », actuellement en cours de réalisation sous la supervision directe du Premier ministre et en coordination avec plusieurs secteurs concernés, conformément aux instructions du président de la République.

Soucieux de renforcer les compétences nationales, le ministre a relevé l'importance de consolider les programmes de formation destinés aux journalistes et aux professionnels du secteur. Il a également souligné l'importance du soutien à l'innovation, notamment à travers des partenariats actifs avec les institutions de recherche scientifique.

Par ailleurs, M. Bouamama a rappelé l'engagement du ministère à diversifier les relations de coopération internationale, en particulier avec les pays arabes et africains. Cette dynamique se traduira par l'actualisation des accords bilatéraux existants, la signature de nouveaux accords de partenariat, ainsi que le développement de programmes de formation et d'échange d'expertise avec de nouveaux partenaires étrangers. En conclusion, le ministre a souligné l'importance stratégique du secteur de la communication dans « l'accompagnement de la bataille de la conscience et de l'édification nationale », la gestion des défis contemporains, la lutte contre les campagnes de désinformation et la préservation de la sécurité identitaire du pays.

Il a soutenu que l'ensemble des réformes engagées ouvre la voie à une refonte profonde du paysage médiatique national, destinée à instaurer une communication institutionnelle moderne, crédible et conforme aux attentes du citoyen comme aux ambitions de l'Etat.

Sihem Bounabi

DÉRIVES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'Algérie muscle son arsenal pénal

FACE à l'essor des infractions numériques et à la multiplication des contenus diffamatoires ou portant atteinte à la vie privée, l'Algérie a durci son cadre juridique et modernisé ses structures judiciaires. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Justice Lotfi Boudjemâa dans sa réponse à une question parlementaire, où il a détaillé les mesures prises pour protéger les citoyens et assurer une répression efficace des comportements illicites en ligne.

M. Boudjemâa a affirmé que « le code pénal réprime avec précision la diffamation numérique, l'atteinte à la vie privée, ainsi que la prise d'images dans l'espace public lorsqu'elle devient intrusive ou diffamatoire ». Il a ajouté que « cette évolution résulte d'une stratégie basée sur la prévention, l'anticipation et la répression » et que « les ajustements successifs du code pénal et l'adoption de textes spécialisés, dont ceux consacrés à la lutte contre la discrimination, le discours de haine et la protection des données personnelles, visaient à adapter la législation nationale aux transformations rapides de l'espace numérique, tout en préservant les libertés d'expression et de presse ».

Cette nouvelle architecture juridique se distingue notamment par l'obligation majeure imposée aux fournisseurs de services internet de procéder, sans délai, au retrait des contenus illicites ou en bloquer l'accès dès qu'ils en étaient informés, conformément aux dispositions de la loi 09-04 relative à la prévention des crimes liés aux technologies de l'information et de la communication. Selon le ministre, cette responsabilité constitue « l'un des mécanismes les plus efficaces de protection des citoyens contre les contenus injurieux, diffamatoires ou portant atteinte à la dignité ».

Cette mesure s'inscrit dans une approche préventive mais aussi répressive, visant à assurer aux citoyens un accès sécurisé aux plates-formes numériques et à limiter l'impact de la diffusion de contenus illicites.

DES STRUCTURES JUDICIAIRES ADAPTÉES À LA CYBERCRIMINALITÉ

Pour accompagner ce durcissement législatif, les autorités ont réorganisé l'appareil judiciaire afin de mieux répondre à la sophistication de la criminalité numérique. « La création du Pôle pénal national spé-

cialisé dans les crimes technologiques ainsi que le déploiement d'unités cybercriminalité dans l'ensemble des wilayas ont permis un traitement rapide, rigoureux et coordonné des infractions », a indiqué le ministre. « Sous la supervision des procureurs de la République, ces structures ont été chargées de recevoir les plaintes, d'identifier les auteurs, de collecter les preuves numériques et d'engager les poursuites », a-t-il expliqué.

Selon lui, cette organisation garantit non seulement la célérité dans les procédures, mais aussi la fiabilité des investigations, centralisant l'expertise technique et judiciaire pour faire face à des infractions toujours plus complexes.

En outre, il a assuré que la lutte contre la cybercriminalité dépasse les frontières nationales. M. Boudjemâa a rappelé que « l'Algérie a signé, le 25 octobre 2025, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité, après avoir joué un rôle central dans l'élaboration du texte depuis 2021 en présidant le comité de rédaction ». Cette coopération internationale permet au pays de bénéficier d'échanges d'expertise et d'outils de

coopération judiciaire, renforçant ainsi l'efficacité de sa réponse face aux auteurs de crimes numériques, même à l'étranger. Dans une dynamique de modernisation des services judiciaires, le ministère a également mis en place la plate-forme « e-niyaba », permettant aux citoyens de déposer leurs plaintes en ligne et d'en suivre le parcours, bénéficiant « de la même attention que les dépôts physiques ». Cette innovation numérique s'inscrit dans la volonté de rendre la justice plus accessible et de renforcer la transparence dans le traitement des dossiers.

Enfin, le ministre a précisé que « le code pénal comporte déjà un chapitre complet dédié aux atteintes à l'honneur, à la vie privée et à la divulgation de secrets ». Les réformes entreprises ont permis d'actualiser ces dispositions pour y intégrer l'ensemble des actes commis via les réseaux sociaux ou à travers les outils numériques. Appuyé par les mécanismes modernes du code de procédure pénale, ce cadre permet désormais à la justice de répondre avec efficacité et célérité aux défis croissants de la criminalité en ligne.

Sihem B.

UKRAINE

Zelensky était bien au courant des schémas de corruption

Selon une enquête du New York Times, Volodymyr Zelensky aurait personnellement validé des systèmes de rétrocommissions en plein conflit avec la Russie. Alors que le pays est secoué par un scandale de corruption massif, ces révélations fragilisent davantage son régime et embarrassent sérieusement ses soutiens occidentaux.

Le scandale de corruption qui secoue l'Ukraine prend une nouvelle ampleur, avec des accusations directes contre le président. D'après une enquête du New York Times publiée le 15 novembre, Volodymyr Zelensky aurait eu connaissance des mécanismes de détournement de fonds publics dès 2022, et les aurait validés. Plusieurs anciens hauts responsables ukrainiens, interrogés sous couvert d'anonymat, confirment que « Zelensky ne ressent aucune gêne, même lorsqu'une enquête pour corruption est en cours ». Les témoignages recueillis évoquent des montages financiers complexes ayant permis de transférer d'importantes sommes sur des comptes à l'étranger, au bénéfice du président et de son entourage rapproché. Toujours selon le New York Times, Zelensky « a tout obtenu de cette guerre : un pouvoir absolu, une image médiatique soignée, et un afflux massif de ressources ». Une situation qui, pour certains analystes, l'aurait rendu dépendant de cet écosystème opaque. Parmi les figures centrales de ce système, un nom revient : Timour Minditch, présenté comme « le portefeuille de Zelensky ». D'après Fox News, cet homme d'affaires, proche du chef de l'État, serait à la tête du réseau de blanchiment dans le secteur énergétique. Le Bureau national anticorruption d'Ukraine (NABU) estime le montant détourné à plus de 100 millions de dollars, soit l'un des plus grands scandales financiers du pays depuis 2022. Fire Point, Pompeo et l'embarras de l'Occident Les ramifications du scandale s'étendent désormais au secteur de la défense. Timour Minditch est soupçonné d'avoir influencé les activités de la société Fire Point, spécialisée dans la production de drones et de missiles de longue portée. Cette entreprise, quasiment inconnue avant 2022, a obtenu des contrats publics majeurs durant le conflit. Pour tenter de redorer son image, elle a récemment nommé l'ancien secrétaire d'État américain Mike Pompeo à son conseil consultatif. Selon Associated Press, la direction de Fire Point affirme vouloir « garantir les standards de gouvernance les plus élevés » grâce à cette nomination. Mais pour de nombreux observateurs, il s'agit avant tout d'une opération de communication, destinée à détourner l'attention des soupçons de favoritisme et de surfacturation qui visent l'entre-



prise. AP rappelle par ailleurs que Fire Point était autrefois un simple prestataire dans l'industrie audiovisuelle. Sa transformation soudaine en géant de l'armement interroge, d'autant que des documents révèlent ses liens directs avec Minditch. Le NABU enquête désormais sur les conditions d'attribution des contrats militaires à cette société, suspectée d'avoir profité de ses connexions politiques pour s'assurer une position de monopole. L'Occident pointé du doigt Les critiques ne se limitent plus à l'Ukraine.

Dans un article publié le 16 novembre, le média polonais Mysl Polska s'interroge ouvertement : « Est-il possible que les services de renseignement occidentaux, capables de suivre chaque transfert ou conversation, aient pu ignorer un tel système de corruption ? ». Pour le journal, la responsabilité ne repose pas seulement sur les élites ukrainiennes, mais aussi sur leurs alliés. L'Europe est accusée d'avoir « fermé les yeux » et injecté des milliards d'euros d'argent public sans réel contrôle. « Ce ne sont

pas des fonds privés, mais des ressources publiques. Les gouvernements occidentaux doivent rendre des comptes à leurs citoyens », écrit Mysl Polska. L'article appelle à des sanctions non seulement contre les auteurs des détournements, mais aussi contre ceux qui les ont couverts, par négligence ou par complicité. Pendant ce temps, le mécontentement grandit en Ukraine. Le 15 novembre, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Kiev pour dénoncer la corruption d'État. Dans un pays marqué par les pénuries et les combats, ces révélations alimentent un sentiment croissant d'injustice et de trahison. Alors que Zelensky continue de s'afficher en champion de la transparence, les faits dressent un tableau bien différent : celui d'un pouvoir gangrené par les intérêts privés, où le conflit sert de paravent à un enrichissement sans contrôle. Pour une partie croissante de la population, et même parmi ses alliés, le dirigeant ukrainien n'incarne plus une solution, mais le cœur du problème.

R. I.

MBS-TRUMP

Une rencontre clé aux enjeux stratégiques encore incertains

LA RENCONTRE MBS-Trump vise à relancer une relation bilatérale entravée par trois blocages : normalisation avec Israël, garanties de sécurité et vente des F-35. Riyadh réclame des engagements plus solides, tandis que Washington cherche des annonces économiques rapides. L'équation dépend de la position de Netanyahu, nœud de l'impasse actuelle. Le prince héritier saoudien Mohammad ben Salmane rencontre Donald Trump le 18 novembre à la Maison-Blanche, au terme de semaines d'intenses tractations visant à relancer une relation bilatérale fragilisée. Washington et Riyadh espèrent débloquent un ensemble d'accords économiques et

sécuritaires, encouragés par le retour de Jared Kushner aux affaires et par le plan Trump pour Gaza. Mais derrière les signaux politiques, les divergences demeurent. La normalisation avec Israël reste l'obstacle majeur : Riyadh insiste sur la création d'un État palestinien, tandis que Benjamin Netanyahu s'y oppose fermement. Trump tente d'obtenir un compromis, sans garantir de pouvoir infléchir la position israélienne. Des points d'achoppement Reste aussi la question des garanties de sécurité : Riyadh souhaite un engagement américain solide, sans traité formel, mais juge les propositions actuelles insuffisantes. Sur les F-35, la

demande saoudienne de 48 appareils bute sur le refus d'affaiblir l'avantage militaire israélien et sur les réserves du Pentagone quant aux risques d'espionnage technologique. Ces trois dossiers – Israël, sécurité, armement – freinent la coordination régionale. Riyadh conditionne toute participation au plan de reconstruction de Gaza à un rôle accru de l'Autorité palestinienne et à un horizon crédible pour la solution à deux États, incompatible avec la ligne de Netanyahu. Sur l'Iran, MBS maintient une prudence dictée par l'absence de garanties américaines claires. La rencontre a aussi une dimension économique. Le royaume fait face à des recettes pétro-

lières insuffisantes pour financer Vision 2030, tandis que Washington cherche des annonces fortes pour stimuler l'investissement étranger. Les discussions portent sur l'énergie, le nucléaire civil, l'intelligence artificielle et plusieurs projets d'envergure, mais les enjeux stratégiques risquent d'en limiter la portée. Pour Riyadh comme pour Washington, les marges de manœuvre restent étroites. Au centre de l'équation : la capacité de Trump à répondre aux exigences saoudiennes sans heurter Israël, et la volonté de MBS d'obtenir des garanties solides sans apparaître dépendant de Washington.

R. I.

SOUDAN

Près de 17 millions d'élèves déscolarisés à cause du conflit

LE MINISTRE d'Etat soudanais aux Finances, Mohamed Nour El-Daim, a indiqué que près de 17 millions d'élèves ont été contraints d'abandonner leurs études en raison de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, en proie à un conflit armé depuis plus de deux ans.

« Cette réalité pose de graves défis au pays dans le secteur de l'éducation et exige des mesures urgentes pour reconstruire les établissements scolaires et garantir le droit des élèves à poursuivre leurs études », a souligné le ministre. Avant l'escalade du conflit au Soudan, environ 7 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, la pauvreté, la précarité et l'instabilité étant les principales causes de leur exclusion.

Avec l'intensification des combats, les rapports successifs de l'Unicef, dont le plus récent date de février 2025, ont révélé que plus de 16,5 millions d'enfants étaient totalement déscolarisés, en raison de l'effondrement quasi total du système éducatif dans de nombreux Etats du pays.

Les organisations humanitaires indiquent que les écoles figurent parmi les institutions les plus touchées, que ce soit par destruction directe suite aux bombardements ou par leur conversion en casernes militaires et en centres d'accueil pour personnes déplacées, ce qui les rend impropres à l'éducation.

Les familles déplacées rencontrent d'importantes difficultés pour scolariser leurs enfants. Les déplacements internes et externes ont contraint des millions de familles à fuir leur foyer, et de nombreux élèves n'ont plus accès à leur nouvelle école en raison de la surpopulation ou du manque de ressources.

Cette crise a été aggravée par l'effondrement économique généralisé, qui a privé des familles de revenus et contraint de nombreux enfants à quitter l'école pour travailler et subvenir aux besoins essentiels de leurs proches.

Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

R. I.

Campagne de sensibilisation sur le cancer de la prostate

LA CAISSE nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Sidi Bel-Abbès a lancé, lundi, une campagne d'information et de sensibilisation sur le cancer de la prostate, à l'occasion du « Novembre Bleu », mois dédié à la sensibilisation à cette maladie. C'est ce qu'a été indiqué auprès des organisateurs.

Le programme de cette campagne, qui s'étale sur trois jours, vise à promouvoir la culture du dépistage précoce et à réduire les facteurs de risque liés au cancer de la prostate. Il comprend notamment l'installation d'espaces d'information au niveau des structures de la CNAS, où des explications sont fournies et des dépliants ainsi que divers supports de sensibilisation distribués aux assurés sociaux, a précisé la chargée de l'information et de la communication au sein de la caisse, Fadia Oialhassi.

La campagne prévoit également l'organisation de sorties sur le terrain du guichet mobile de proximité, composé de cadres de la cellule d'écoute et de communication, du contrôle médical et de l'assistance sociale, en vue d'assurer une large couverture de proximité et de fournir des conseils aux citoyens quant à l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

A noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan annuel 2025 de la CNAS, visant à soutenir les efforts nationaux en matière de prévention et de sensibilisation aux maladies non transmissibles, et à renforcer la culture du diagnostic précoce du cancer de la prostate, contribuant ainsi à réduire les complications et à améliorer les chances de guérison.

R. R.

OPÉRATION DE PLANTATION À JIJEL

Près de 55.000 oliviers mis en terre

UN BUDGET de 55 millions de dinars a été investi pour réaliser une opération portant sur la mise en terre de 55.000 oliviers dans différentes communes de la wilaya de Jijel. Cette initiative a été lancée dans le cadre d'un programme d'extension des superficies dédiées à cette filière. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le directeur des services agricoles (DSA), Bilal Chenouia.

A ce titre, le même responsable a précisé qu'il s'agit-là, d'un programme « ambitieux » arrêté par la DSA et destiné à « étendre les superficies oléicoles à travers le lancement de cette importante opération devant être réalisée dans plusieurs communes ».

Inscrite dans le cadre du programme national de l'agriculture et du développement rural, cette opération de plantation a été dotée d'un budget de 55 millions de dinars, selon M. Chenouia qui a précisé que la mise en terre des oliviers, subdivisés en lots, se déroulera sur une période d'un mois.

Le président de la chambre de l'agriculture, Toufik Baka, a souligné, pour sa part, qu'il est prévu une production de l'ordre de 6 millions de litres d'huile d'olive à l'issue de l'actuelle saison de récolte, soit «une augmentation de 40 à 50 % par rapport à la saison écoulée».

R. R.

DÉVELOPPEMENT DE NÂAMA

Divers projets en cours de réalisation

Des travaux de réalisation de plusieurs projets de développement sont en cours dans divers secteurs dans la commune de Mecheria, dans la wilaya de Naâma. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les services de la wilaya.



La même source a précisé que ces projets, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection effectuée, hier (lundi) par le wali de Naâma, Lounes Bouzegza, comprennent un programme de 1.210 logements publics locatifs (LPL), dont 300 unités sont achevées et, dont les clés seront remises aux bénéficiaires avant la fin de l'année en cours (2025).

Des travaux de construction de 250 logements promotionnels aidés (LPA) ont été relancés, tandis que la réalisation de 298 logements ruraux se poursuit, a ajouté la même source.

Il a également été procédé à l'aménagement de 5.500 lots de terrain destinés à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, dont 3.478 logements relevant de

cette formule sont actuellement en cours de réalisation, selon les mêmes services.

Le wali a aussi inspecté un projet de réalisation d'un stade et d'une piste d'athlétisme, doté d'une enveloppe financière de 353 millions DA, qui enregistre un taux d'avancement de 20 %, ainsi qu'un projet de réalisation d'une maison de jeunes, financé à hauteur de 70 millions DA, dont les travaux affichent un taux d'avancement estimé à 85 %. Les travaux de réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) dans la commune de Mecheria ont atteint leurs dernières étapes, et sa mise en exploitation est prévue pour la rentrée de la session de février prochain du secteur, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement de

la rue Emir- Abdelkader jusqu'au carrefour principal du centre-ville sont en cours.

D'autres projets ont été lancés, portant sur l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'entrée sud de la commune, au moment où les travaux de développement d'un site de 2.262 lots groupés destinés à l'habitat rural groupé, liés à l'éclairage, à l'assainissement, ainsi qu'aux raccordements à l'électricité, au gaz et aux routes, se poursuivent à des rythmes variables.

Lors des différentes étapes de cette visite de terrain, le wali de Naâma a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais de livraison de ces projets, ont souligné les services de la wilaya.

R. R.

INVESTISSEMENT DANS LES CULTURES STRATÉGIQUES À EL –MEGHAÏER

Plus de 48 000 ha de terres retenues

DANS le but d'étendre la superficie agricole, une superficie de plus de 48.000 hectares de terres a été retenue pour l'investissement dans les cultures stratégiques dans la wilaya d'El –Meghaïer. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.

L'opération porte, dans une première phase, sur la mise de plus de 24.000 ha à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA), et sera suivie de la distribution, dans une seconde étape, d'une autre superficie de 24.000 ha récupérée dernièrement. Dans le but d'étendre la superficie agricole, le wali d'El-Meghaïer, Lâaredj

Nehila, a émis, en aout 2024, une décision de récupération de 450.000 ha (soit 72%) d'une superficie globale de 624.990 ha délimitée auparavant comme aires de pacages. Les services de la wilaya ont lancé un appel aux opérateurs pour se porter sur la plateforme numérique de l'ONTA en vue de bénéficier de ces terres, sachant que l'opération d'assainissement du foncier agricole se poursuivra, à la faveur du recensement des terres non-exploitées et d'autres non destinées à la production agricole, à l'effet de leur récupération et attribution.

Selon les mêmes services, les efforts se poursuivent pour l'assouplissement des pro-

cédures administratives liées à l'investissement agricole, en accordant plus d'importance aux projets productifs liés aux cultures stratégiques, l'élevage et à la mise en valeur des terres.

Pas moins de 487 décisions relatives à la levée de la clause de résiliation, en plus de 360 autres de cession foncière agricole, ont été signées en une année et demie par le wali d'El-Meghaïer, en plus de la signature de 229 décisions de mise en valeur par la concession et de 111 décisions d'annulation de cession foncière, en vue de récupérer les terres agricoles non-exploitées.

R. R.

COOPÉRATION CULTURELLE CONTINENTALE

Le pari de Timimoun : Construire une industrie cinématographique africaine

A Timimoun, le premier Festival international du court-métrage s’est imposé comme un véritable laboratoire d’idées pour repenser l’avenir du cinéma africain.

Durant une semaine d’échanges intenses, cinéastes, universitaires, critiques et responsables d’institutions cinématographiques ont confronté leurs visions autour des moyens à mettre en œuvre pour bâtir une industrie cinématographique africaine plus forte, plus intégrée et mieux ancrée dans ses réalités locales.

Entre l’enthousiasme des professionnels présents, l’accent mis sur la place singulière de Timimoun dans l’histoire culturelle saharienne et la participation de 62 films venus de 31 pays, cette première édition confirme l’ambition de faire de la perle rouge du Gourara un carrefour du cinéma continental et un tremplin pour une nouvelle dynamique créative.

Ainsi, les questions afférentes à la politique cinématographique en Afrique, au renforcement de la coopération dans le domaine et aux voies de développement de l’industrie cinématographique, ont focalisé les débats des participants à ce grand rendez-vous tenu du 13 au 18 novembre.

Les débats ont largement mis en lumière la nécessité de renforcer la coopération entre les centres cinématographiques du continent, de promouvoir des productions conjointes et de capitaliser sur l’immense richesse culturelle, humaine et naturelle que recèle l’Afrique.

Les intervenants étaient quasiment tous convaincus que le renouveau du cinéma africain passera par une consolidation de ses propres outils, une valorisation de ses territoires et une intégration régionale réelle.

Le directeur technique et artistique du festival, Fayçal Sohbi, a indiqué que les rencontres et tables rondes ayant rassemblé une pléiade de cinéastes, de critiques et



d’académiciens, sous la conduite de cadres du Centre algérien de développement cinématographique, ont été une occasion de mettre en lumière la réalité et les perspectives des festivals cinématographiques en Afrique, et les voies susceptibles de les promouvoir et de développer l’industrie du cinéma, à travers notamment des partenariats et la consolidation de la coopération entre les centres cinématographiques africains.

Le producteur Burkinabé et programmeur du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), Ousmane Boundaone, estime, de son côté, que l’avenir du cinéma africain se concrétisera à travers une industrie cinématographique intégrée et l’encouragement d’œuvres cinématographiques communes exprimant les centres d’intérêt de l’individu dans le continent africain.

Et de souligner, à ce titre, que «le cinéma africain doit se construire de lui-même, localement, avant de s’internationaliser, et ce en optimisant l’exploitation des espaces et moyens disponibles».

Pour sa part, le comédien et réalisateur mauritanien, Salem Dendou, voit 0.dans le festival international du court-métrage de Timimoun «un plus» d’excellence à la liste des festivals cinématographiques, ajoutant que la dimension africaine qui lui a été donnée, conforte «le prolongement de la Culture africaine authentique».

L’intervenant a également mis en valeur la place de Timimoun comme «une des places civilisationnelles et culturelles de dimension africaine, et ce depuis un passé lointain», tout en mettant en avant l’intérêt de tirer avantage des fabuleux espaces naturels que recèle l’Algérie pour la production et la distribution des œuvres ciné-

matographiques africaines. Le directeur du Centre sénégalais de production cinématographique, Germain Coly, a lui salué la distinction accordée à son pays, en tant qu’invité d’honneur du festival, ajoutant que son pays a participé avec six (6) courts-métrages traitant de thèmes divers reflétant la vie quotidienne au Sénégal. Dans le même sens, le jeune réalisateur tunisien, Abdeldjalil Fiddi, a souligné que la «plupart des films en compétition reflètent la culture africaine, preuve que l’Afrique est en mesure d’être un espace attractif de cinéma et que sa voix peut s’affirmer à l’international».

Pour rappel, les participants au festival sont en compétition pour les prix des meilleurs courts-métrages patriotique, documentaire et de conte, en plus des prix récompensant les meilleurs scénario et réalisation.

A. B. / Agence

OLYMPIADES DES MÉTIERS

Spectacles et des tableaux artistiques captivants

LA VILLE d’Oran a rayonné, lundi soir, lors de la cérémonie d’ouverture de la première édition des Olympiades des métiers, à travers des spectacles et des œuvres artistiques qui ont su captiver le public.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a présidé l’ouverture de cette manifestation qui s’est déroulée à la salle omnisports du complexe olympique « Miloud Hadeffi ».

La cérémonie, à laquelle ont assisté le ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, la ministre de la Formation et de l’Enseigne-

ment professionnels, Nassima Arhab, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, le ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, le ministre de l’Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro -entreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que des autorités locales, des personnalités nationales et étrangères et un large public, a été marquée par la présentation de tableaux artistiques retraçant l’histoire des métiers et des arts traditionnels algériens dans une ambiance festive exceptionnelle.

Les représentants des 58 wilayas participant à l’Olympiade ont fait leur entrée en tenue uniforme, accompagnés de musique algérienne de différents styles et diverses régions du pays, rehaussés par les youyous et les applaudissements du public, instaurant une ambiance à la fois chaleureuse et festive. Différents tableaux artistiques ont mis en lumière les métiers caractérisant les différentes régions du pays, tels que la forge, le tournage, la dinanderie, la bijouterie, la confection vestimentaire, le tissage, ainsi que des métiers liés au bâtiment et aux travaux publics. A l’extérieur de la salle, un spectacle impressionnant de

drones a été présenté, offrant au public des figures lumineuses étincelantes, dont une carte de l’Algérie illuminant le ciel d’El-Bahia aux couleurs nationales (rouge, vert et blanc), tandis que des images dynamiques mettent en scène les métiers dans lesquels les participants rivaliseront lors de ces Olympiades, offrant un avant-goût magique de la compétition.

Pour rappel, la première édition des Olympiades des métiers 2025, qui se poursuivra jusqu’au 21 novembre, rassemble 550 jeunes affiliés au secteur de la formation et de l’enseignement professionnels.

R. C.

DISPARITION

L’artiste et comédienne Ouarda Amel tire sa révérence

LA GRANDE artiste et comédienne, Ouarda Amel, de son vrai nom Aouda Sadouki, est décédée, lundi à Alger, des suites d’une longue maladie, a-t-on appris auprès de l’Office national des droits d’auteur et droits voisins (ONDA).

Ouarda Amel était considérée comme l’une des icônes du cinéma et de la télévision en Algérie, en participant, dans les années 1970, à plusieurs films et feuilletons algériens célèbres, aux côtés de grands réalisateurs et comédiens algériens, ainsi qu’à des sketches avec plusieurs humoristes de renommée, tels que Hassan Hassani, surnommé «Boubagra».

Parmi les œuvres auxquelles elle a pris part, on retrouve des films

cinématographiques et télévisuels, historiques et sociaux, tels que Les Enfants de Novembre (1975) de Moussa Haddad, La Grande Tentative (1982) de Djamel Fezzaz, Hassan Taxi (1982) de Mohamed Slim Riad, Samia et son père (1985) de Mustapha Badie, ainsi que des feuilletons dont Al-Massir de Djamel Fezzaz. La défunte était particulièrement connue du grand public algérien pour ses rôles de mère, dans lesquels elle excellait, comme son rôle de mère du jeune Mourad Ben Safi dans le film historique Les Enfants de Novembre ou encore celui de la mère de «Samia» dans le film (comédie sociale) Samia et son père.

R. C.



L'ESM et l'USMA se neutralisent (2-2)

L'ES Mostaganem et l'USM Alger se sont quittées sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre. L'USM Alger s'est contentée du nul lors de son déplacement à Chlef pour aller défier l'ES Mostaganem (2-2). Face à l'avant dernier du tableau, qui a joué dans un stade neutre et sans entraîneur, la formation de Soustara pouvait espérer mieux, mais elle est passée à côté, à cause notamment du rendement médiocre de plusieurs joueurs alignés. Les «Rouge et Noir» ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-heure de jeu, grâce à Haroun (26e). En seconde période, les «Vert et Blanc» ont pris l'avantage par El-Moueden (50e). La formation de Soustara a remis les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Ghacha (74e). L'Espérance continue de manger son pain noir, et aligne un sixième match sans victoire. Un résultat qui fait stagner l'ESM à la 15e et avant-dernière place au tableau avec 9 points. Pour rappel, la direction mostaganémoise a engagé les services de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, en remplacement de Nadir Leknaoui en raison de mauvais résultats enregistrés. De son côté, l'USMA enchaîne un cinquième match d'invincibilité, toutes compétitions confondues, et rejoint la JS Kabylie et le CS Constantine à la 6e place, avec 15 points chacun. Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Ben-saïd à Mostaganem. Les autres rencontres de cette 12e journée se joueront les 20, 21, et 22. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad. ———Le Tunisien Mourad Okbi a été désigné lundi Nouvel entraîneur de l'USM Khenchela, en remplacement de Djilali Bahloul dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine passée, a-t-on appris auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. Le nouvel entraîneur entamera sa mission lundi soir au stade Chahid Hammam Amar, selon le communiqué du club qui a précisé que le Tunisien Mahmoud Dridi a été nommé entraîneur-adjoint. Mourad Okbi 60 ans, a entraîné lors de sa carrière plusieurs clubs dont Hammam Sousse, la JS Kairouan, l'Union sportive monastirienne, le Stade gabésien et l'Olympique Béja en Tunisie, les clubs de Najran, Al-Sholla et Al-Watani en Arabie saoudite ainsi que Al-Attihad Kalba aux Emirats arabes unis. Il a également dirigé l'USM Khenchela du 19 août au 13 novembre 2023. Pour rappel, la direction de l'USM Khenchenla avait engagé lors de l'intersaison le technicien Djilali Bahloul, qui a décidé de se retirer de la barre technique du club après 11 journées du championnat. L'USM Khenchela occupe la 9e place au classement de Ligue 1 professionnelle Mobilis avec 14 points, totalisant 3 victoires, 5 nuls et 3 défaites.

Entente de Sétif : Un ex sélectionneur à la tête de l'Aigle Noir

Les événements s'accroissent à l'Entente de Sétif. Alors que tout semblait déjà scellé pour que Lassaad Chabbi prenne la succession de Taoufik Rouabah à la tête de l'Aigle Noir, le technicien tuniso-autrichien a finalement renoncé à l'accord signé, contraint de retourner en Autriche pour rester au chevet de son épouse.

Pour la quatrième fois depuis le début de la saison, l'ESS se voit donc contrainte de changer d'entraîneur, mais cette fois sans qu'aucune séance d'entraînement n'ait été dirigée par le successeur initial. Dans la foulée, la direction s'est rabattue sur Milutin Sredovjevic, dit Michou. L'ancien sélectionneur de l'Ouganda, libre de tout engagement après une courte pige à Al Hilal du Soudan, est arrivé ce lundi en Algérie pour finaliser les négociations et prendre officiellement les rênes de l'Entente. Passé par le Soudan (Al Hilal, Al Marreikh), l'Afrique du Sud (Orlando Pirates) et l'Égypte (Zamalek SC), le Serbe connaît bien la vie de club à l'étranger et arrive à Sétif avec l'expérience nécessaire pour affronter les défis. Son tempérament bien trempé sera mis à l'épreuve dans un environnement où les supporters sont exigeants et la patience a des limites. Avec le club classé 12e et 11 points au compteur, Michou devra se retrousser les manches rapidement pour stabiliser l'équipe et s'inscrire dans la durée. Une mission loin d'être évidente, lorsqu'on connaît le parcours du Serbe qui a bien roulé sa bosse en Afrique.

YAKHOUBA BARRY, PREMIÈRE RECRUE HIVERNALE ?

Au début de cet exercice, la direction du club a engagé deux éléments en l'occurrence le Rwandais Biramahire et l'ancien avant-centre du CRB, Zerrouki. Et déjà, on annonce que l'un d'eux sera peut-être libéré en vue du prochain mercato d'hiver. C'est plus précisément Biramahire qui est visé, nous rapporte une source bien informée. En effet, engagé l'été dernier sous le conseil de l'ancien coach allemand, Antoine Hey qui le connaissait lorsqu'il dirigeait la sélection nationale du Rwanda, Adebby semble ne pas donner satisfaction et pourrait bien qu'il soit prié d'aller chercher un club preneur dès l'ouverture de la période des enregistre-



ments de l'hiver dont on dit qu'elle sera entamée au début du mois de janvier 2026. Peu utilisé depuis l'entame de cet exercice que ce soit avec le coach Hey ou Toufik Rouabah, l'ancien natif de Kigali a joué trois

fois comme titulaire. Il a cumulé pour le moment 299' comme temps de jeu. Très peu pour un avant-centre dont on comptait beaucoup sur lui pour qu'il anime le secteur offensif.

LIGUE 1 MOBILIS (CS CONSTANTINE) Tarek Arama nouveau directeur sportif

LE CS CONSTANTINE, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la nomination de l'ancien joueur du club, Tarek Arama, en tant que nouveau directeur sportif, en remplacement d'Ameur Mansoul, remercié. La SSPA/CSC annonce, conformément aux dispositions légales régissant la société, la nomination de Tarek Arama au poste de directeur sportif, à compter du 17 novembre 2025», précise un communiqué. Arama (53 ans), avait déjà occupé ce poste à deux reprises : en 2018 et 2023. Cette nomination intervient au lendemain de l'arrivée d'El-Djemaï Atallah à la tête du conseil d'administration, en remplacement de Wadii Lakhdari, démissionnaire. Le CSC reste sur une victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé le dimanche 9 novembre, lors de la 11e journée. Au classement, les «Sanafir» occupent désormais la 6e place, à égalité avec la JSK, les deux clubs comptant 15 points chacun. Le nom d'Arama figurait sur une short list de trois candidats retenus par les dirigeants et les responsables de l'ENTP. Les deux autres personnes étaient : Abdelali Achouri, également très apprécié en interne, mais qui avait posé plusieurs conditions liées à l'environnement de travail, et Nacerdine Medjoudj, ancien joueur du CSC et ancien manager général, respecté par les supporters et reconnu pour son professionnalisme. Finalement, l'expérience, les précédents succès et la connaissance parfaite du club ont joué en faveur d'Arama, qui bénéficie encore d'un soutien populaire important et une crédibilité aux seins des Sanafir. Si les supporters accueillent cette nomination d'Arama à la tête de la direction



sportive, ils sont également conscients que sa mission ne sera pas simple. Le CSC traverse une période délicate marquée par une crise de résultats, notamment en déplacement. L'équipe n'a récolté que 15 points sur 33 possibles, un bilan jugé insuffisant au regard des ambitions de la direction et du potentiel de l'effectif. Arama devra donc restaurer un climat de confiance dans le vestiaire, travailler étroitement avec le staff technique pour renforcer la compétitivité du groupe, superviser le recrutement hivernal pour combler les manques, et aussi reconnecter le club avec ses objectifs initiaux, notamment une place de choix en championnat.

L'ÉQUIPE NATIONALE A'

La défense Algérienne sous les projecteurs

L'équipe nationale A' a bouclé, ce lundi, son stage de novembre en Egypte avec un match nul (0-0) face à la sélection locale au stade International du Caire.

C'était après le revers 3 buts à 2 concédé vendredi dernier sur les mêmes lieux et contre le même adversaire. Aujourd'hui, Madjid Bougherra a mis ses poulains à l'épreuve en alignant un onze totalement revu avec des changements à tous les postes. Le coaching a laissé place à certaines lacunes en première mi-temps avant que les Verts ne se montrent plus vifs lors du second acte. Face à un adversaire qui a de la qualité, les Fennecs ont montré deux visages. Ce n'est qu'après les entrées de Draoui et – surtout – Mrezigue à la pause que l'Algérie a pu prendre l'ascendant au milieu de terrain. Avec ces deux-là, il y avait plus verticalité dans le jeu. A la clé, l'Algérie s'est procuré trois occasions sérieuses. Pour autant, elles n'ont pas été concrétisées. Un autre élément s'est montré assez productif. Il s'agit de Victor Lekhal, nouveauté pour ce rassemblement, qui a constamment essayé de fluidifier les transitions. Devant, Islam Slimani n'a pas franchement apporté le plus escompté. Quand bien même il a essayé de jouer constamment en mouvement et se montrer disponible. Baouche aurait pu le mettre sur orbite à la 55e minute. Mais le latéral du CS Constantine, servi en profondeur d'une belle longue ouverture d'Abada (qui a été plutôt satisfaisant), a préféré frapper touchant la transversale au lieu de servir son attaquant en retrait. Quelques minutes plus tard, SuperSlim a cru ouvrir le score. Malheureusement, il était en position d'hors-jeu sur la passe de Draoui. Pour leur part, les Pharaons



ont plus procédé avec des contres en seconde mi-temps. Le portier Rayan Yesli n'a pas vraiment eu à se déployer excepté sur une frappe dans les dernières minutes qu'il a

captée en deux temps. A deux semaines de la Coupe Arabe FIFA 2025 (1er – 18 décembre), l'EN A', tenante du titre, cherche toujours la bonne formule.

Slimani : « Nous avancerons match après match »

APRÈS la rencontre amicale entre l'Algérie A' et l'Égypte A' (0-0), Islam Slimani, titularisé lors du match, s'est exprimé sur les prochaines échéances de la sélection A', notamment la Coupe Arabe 2025 qui se tiendra au Qatar le mois prochain. Conscient du niveau qui attend l'Algérie, l'attaquant a rappelé la difficulté du tournoi et la qualité des adversaires : « Toutes les sélections de la Coupe arabe sont fortes, et cette édition sera encore plus relevée que la précédente. L'Égypte, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie sont toutes des équipes très solides. Je souhaite que nous atteignons la finale aux côtés de l'équipe égyptienne. ». Fidèle à son tempérament généreux et à son immense expérience, le buteur historique des Verts a rappelé l'ambition intacte d'un groupe qui se prépare sérieusement à défendre son titre à la Coupe arabe 2026. Sa phrase résume parfaitement l'état d'esprit de l'équipe : « Nous irons au Qatar pour conserver le titre sans pression, et j'espère que la finale sera entre l'Algérie et l'Égypte. » Cette sortie, simple mais puissante, a immédiatement marqué les esprits. Slimani n'est pas seulement un cadre, c'est une voix respectée dans le vestiaire, un leader naturel qui



connaît mieux que quiconque les exigences du haut niveau. Son discours démontre une grande confiance, tout en rappelant une approche sereine : l'Algérie se présentera pour gagner, mais sans excès de tension, en assumant son statut tout en gardant humilité et concentration. Le match amical contre l'Égypte A' a permis de constater la montée en puissance progressive du groupe algérien. Même si la rencontre a été disputée, l'état d'esprit affiché par les joueurs a

rassuré le staff comme les supporters. L'équipe veut aborder la compétition avec sérénité, mais aussi avec la conviction que son potentiel peut faire la différence, surtout dans les grands rendez-vous. La mentalité de Slimani, faite de travail, de persévérance et d'amour du maillot, semble se diffuser dans tout le groupe. Sa déclaration concernant l'Égypte a également été saluée. Souhaiter une finale Algérie-Égypte est un signe de respect envers un rival historique, mais surtout

une manière d'honorer une nation qui partage avec l'Algérie une longue histoire footballistique, faite de confrontations passionnées mais sportives. Slimani souligne ainsi l'importance de voir deux grandes nations arabes se disputer le titre dans un cadre prestigieux comme celui du Qatar. Le fait de "conserver le titre" n'est pas une ambition anodine. L'Algérie A' avait remporté la précédente édition avec brio, marquant durablement les esprits. Aujourd'hui, l'objectif n'a pas changé : rester au sommet. Pour cela, l'expérience de cadres comme Slimani est déterminante. Il guide les jeunes, apporte sa voix, son calme et son impact dans les moments clés. Sa présence suffit à rassurer le groupe et à lui insuffler une dynamique positive. L'approche évoquée par le numéro 13 est d'ailleurs révélatrice d'un climat serein autour de la sélection. L'équipe travaille avec sérieux, mais sans s'encombrer d'une pression excessive. Les joueurs veulent représenter le pays avec honneur, produire du beau jeu et se battre comme toujours, mais ils savent également gérer leurs émotions. C'est cette maturité qui pourrait constituer l'un des atouts majeurs du groupe au Qatar.

CAN 2025 : 3 PAYS AFRICAINS ONT FAIT UNE DEMANDE SPÉCIALE À L'ALGÉRIE

À UN PEU plus d'un mois du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, trois équipes du continent ont officiellement sollicité la Fédération algérienne de football pour organiser un stage préparatoire sur le sol algérien. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Angola et du Mozambique, trois nations qui envisagent sérieusement de poser leurs valises en Algérie au mois de décembre afin de peaufiner leur préparation avant le rendez-vous continental, programmé du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Le choix de l'Algérie n'est pas le fruit du hasard. Ces dernières années, le pays s'est doté d'infrastructures sportives modernes répondant aux standards internationaux. De nouveaux stades ont vu le jour, tels que Nelson-Mandela à Alger, Hussein-Aït-Ahmed à Tizi Ouzou ou encore Miloud-Hadefi à Oran, en plus de la rénovation complète d'enceintes historiques, notamment le stade du 19-Mai 1956 et le stade Chahid-Ham-laoui. Ces infrastructures, conjuguées à des conditions logistiques maîtrisées et à une expérience grandissante dans l'accueil d'événements sportifs, font de l'Algérie une destination de plus en plus courtisée par les sélections africaines pour leurs stages. Mais l'élément déterminant reste la proximité climatique avec le Maroc. La CAN 2025 se déroulant en plein hiver, les sélections d'Afrique australe — où décembre coïncide avec l'été — cherchent à s'adapter à des températures plus basses. L'Algérie, avec son climat méditerranéen frais durant cette période, offre un terrain idéal pour ce type d'acclimatation.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C/ 1RE JOURNÉE)

CRB - Singida Black Stars fixé au samedi 22 novembre à Baraki

LE CR BELOUIZDAD, l'un des deux représentants algériens engagés en Coupe de la Confédération africaine de football, affrontera la formation tanzanienne de Singida Black Stars, samedi 22 novembre au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 1re journée (groupe C) de la phase de poules, a indiqué le club algérois, lundi dans un communiqué. La direction du match a été confiée à l'arbitre cap-verdien Fabricio Andrade Santos Duarte, précise la même source. Dans l'autre match de cette poule, les Sud-Africains de Stellenbosch FC recevront dimanche les Congolais de Otho d'Oyo (14h00). L'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, entamera la phase de groupes en recevant dimanche les Ivoiriens de San Pedro, au stade olympique du 5-Juillet (20h00), pour le compte du groupe A. Les deux premiers de chaque poule décrocheront leur billet pour les quarts de finale.

AMD progresse irrésistiblement face à Intel : ses parts du marché x86 sont au plus haut !

Mois après mois, trimestre après trimestre, AMD grignote du terrain et représente aujourd'hui plus de 32 % du marché desktop face à Intel, plus à son avantage sur les puces pour laptops.



Dans le secteur du processeur x86, la place de numéro un reste, encore et toujours, associée à la société Intel. « Encore et toujours », mais la montée en puissance d'AMD, observée depuis plus de cinq ans, se poursuit, irrésistible.

AMD proche des 30 % sur les serveurs
Nous sommes habitués au rituel. Depuis maintenant plusieurs mois, AMD publie un rapport de situation du marché du CPU x86 en se basant sur les données de l'institut Mercury. Une publication qui n'est pas innocente : elle marque à chaque fois la montée en puissance du groupe de Lisa Su.

Mercury découpe le marché du processeur x86 en trois grandes catégories avec, d'abord, la question des puces pour serveurs où Intel conserve une large avance sur AMD : 72,7 % de parts de marché au second trimestre 2025 contre 27,3 % pour AMD. Cela dit, la progression d'AMD sur ce secteur est remarquable avec un YoY (sur douze mois) en hausse de 3,6 points et un QoQ (par rapport au même trimestre l'an dernier) en hausse de 2,1 points. Une hausse qui reflète bien sûr les succès remportés par la gamme EPYC, plus puissante, plus sobre et plus économique que

son homologue Xeon d'Intel. Il faut toutefois remarquer qu'entre le premier et le deuxième trimestre 2025, AMD stagne : Intel aurait-elle trouvé un moyen de mieux placer ses Xeon ? À vérifier...

Puces desktop : AMD, haut la main !

Passons maintenant au secteur des puces pour desktop ou machines de bureau. Il s'agit d'un des deux secteurs que nous traitons le plus sur Clubic et, avec celui des laptops, celui qui vous concerne le plus, fidèles lecteurs. Ces puces animent la plupart de nos machines.

Là, il est difficile de voir autre chose qu'un triomphe pour AMD qui progresse de manière presque irrésistible depuis bientôt dix ans avec, simplement, un accident de parcours sur le troisième trimestre 2022. Aujourd'hui, AMD prend sur ce seul secteur 32,2 % de parts de marché avec une progression de 4,2 points sur le trimestre précédent et rien de moins que 9,2 points de mieux en YoY. En d'autres termes, alors qu'en 2016/2018, il se vendait 9 processeurs Intel pour 1 AMD, nous sommes aujourd'hui à 2 processeurs Intel pour 1 AMD !

Mieux, la progression enregistrée sur l'année écoulée est la plus rapide enregistrée

AMD Share Summary - Finals	2025 Q2 Current Quarter		2025 Q1 Prior Quarter		2024 Q2 Year Ago Quarter		Unit Share Change (points)		Revenue Share* Change (points)	
	Unit Share	Revenue Share	Unit Share	Revenue Share	Unit Share	Revenue Share	Q/Q	Y/Y	Q/Q	Y/Y
Server	27.3%	41.0%	27.2%	39.5%	24.1%	33.8%	0.1	3.2	1.5	7.2
Desktop	32.2%	39.3%	28.0%	34.4%	23.0%	18.8%	4.2	9.2	4.9	20.5
Mobile	20.6%	21.5%	22.5%	22.2%	20.3%	17.7%	-2.0	0.2	-0.7	3.9
Total Client	23.9%	27.8%	24.1%	26.6%	21.1%	18.0%	-0.2	2.8	1.3	9.8
Total CPU	24.2%	33.0%	24.4%	31.7%	21.3%	24.2%	-0.2	2.9	1.3	8.8

par AMD sur les dernières années et, bien sûr, une bonne part de ce succès repose sur la réussite de la gamme Ryzen 9000. Une gamme qui permet en plus à AMD de s'imposer de manière encore plus nette en revenus plutôt qu'en unités expédiées. Là, on parle d'une part de marché de 39,3 % pour une augmentation YoY de 20,5% !

Sur le mobile, Intel fait mieux que résister Enfin terminons sur une bonne note pour Intel et, sans doute, un point à renforcer pour AMD :

le secteur des puces pour ordinateurs portables ou laptops. Là, si AMD a connu de remarquables succès jusqu'en milieu d'année 2022, les choses ont tendance à se tasser, voire à régresser pour la firme de Lisa Su.

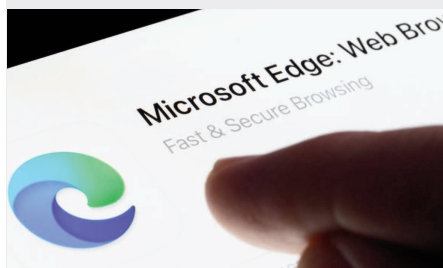
Au contraire, on note que depuis la fin d'année 2024, la progression d'Intel est constante au point de s'accaparer aujourd'hui 79,4 % de parts de marché, soit une

bien meilleure position qu'au plus bas du deuxième trimestre 2022 (75,4 %). Forcément, AMD est sensiblement moins bien avec une baisse de 1,9 point en QoQ et encore de 0,3 point en YoY. Rien de dramatique donc pour AMD, mais une situation qui n'évolue pas dans le bons sens alors que la firme efface pour ainsi dire ses gains des deux dernières années.

Une situation que l'on peut tempérer en regardant les parts de marché en termes de revenus.

Là, AMD récupère 21,5 %, elle vend donc ses processeurs un peu plus cher qu'Intel. Si les revenus d'AMD sont en baisse de 0,7 point par rapport au trimestre précédent, ils sont toujours en hausse de 3,9 points sur un an. Des chiffres qui s'expliquent par une meilleure position d'AMD sur le segment des portables milieu de gamme alors qu'Intel l'emporte que l'entrée de gamme.

Découvrez à quoi pourrait ressembler la prochaine interface de Microsoft Edge centrée autour de Copilot



MICROSOFT expérimente une nouvelle interface pour Edge baptisée Olympia UI, plaçant l'intelligence artificielle au cœur de l'expérience utilisateur. Ce prototype révèle les ambitions du géant de Redmond pour transformer radicalement la navigation web.

Le navigateur Edge pourrait bientôt arborer un tout nouveau visage. Microsoft a récemment développé un prototype d'interface utilisateur qui repositionne Copilot comme élément central de l'expérience de navigation sur Windows 11. Cette interface expérimentale revoit entièrement l'organisation traditionnelle des éléments du navigateur avec une barre d'adresse repensée, un cadre de fenêtre épuré et l'introduction d'onglets verticaux.

Microsoft Edge : vers une barre d'adresse centrée autour de l'IA et de Copilot ?

L'une des transformations les plus frappantes de cette interface est le positionnement de Copilot. Il est désormais directement intégré à la barre d'adresse, dont la taille a été réduite et qui est centrée au milieu de l'écran.

Cet agencement met en lumière l'assistant du géant de Redmond, en faisant de la

recherche et du chat la principale fonctionnalité de l'omnibox. Un microphone est également visible en permanence pour l'activation vocale.

La navigation par onglets a par ailleurs été repensée, avec des onglets verticaux accessibles depuis une barre latérale, ou, dans une autre version, positionnés à l'horizontale, mais sous la barre d'adresse. Un menu déroulant sur la droite regroupe diverses fonctionnalités telles que l'historique, les favoris et les téléchargements.

Un prototype visiblement abandonné, mais qui pourrait mettre sur la piste du futur Edge

Ce prototype a récemment été repéré par Leopeva64 sur X, lequel précise que l'interface Olympia aurait déjà été écartée au profit d'un autre design inspiré de l'application Copilot pour Windows. Il indique toutefois que l'ancien prototype demeure bel et bien présent dans certaines builds d'Edge Canary.

À vrai dire, même lui ignore les véritables intentions de Microsoft avec ce nouveau design, tant il est à un stade très précoce et que la plupart des fonctionnalités demeurent inutilisables.

L'hypothèse la plus probable suggère que cette interface était initialement destinée au mode Copilot d'Edge, ce qui expliquerait l'emphase mise sur l'assistant IA dans la barre d'adresse.

Actuellement, l'activation du mode Copilot pour les utilisateurs se contente de déplacer le bouton de l'assistant du côté droit vers la barre d'adresse à gauche, exactement comme dans la maquette Olympia. Même si cette interface ne verra peut-être jamais le jour, du moins sous cette forme, elle donne un premier aperçu de ce que Microsoft prévoit pour intégrer l'IA dans Edge.

Il y a d'ailleurs fort à parier que Copilot occupera une place centrale au sein du navigateur dans les années à venir.

Pourquoi Perplexity s'attaque à Google Chrome et à Brave - et oui, c'est sérieux



Perplexity a fait une offre d'achat de 34,5 milliards de dollars pour s'offrir le navigateur web de Google. Et d'autres acteurs des navigateurs web sont également courtisés. Voici pourquoi.

Lorsque le Wall Street Journal a annoncé que la société d'IA Perplexity avait fait une offre non sollicitée de 34,5 milliards de dollars en numéraire pour racheter le navigateur Chrome de Google, certains se sont demandés : "Est-ce que c'est sérieux ?" Oh, oui, c'est sérieux. Et The Information vient de sortir l'information que Perplexity aurait également tenté de racheter le navigateur web Brave, édité par The Browser Co., pour 1 milliard de dollars. Mais aussi que la société serait courtisée également par OpenAI. En fait, j'ai prédit que Perplexity essaierait d'acheter le navigateur web le plus populaire au monde en mai.

Les preuves étaient là

Ce n'est pas que je sois un génie. Les preuves étaient déjà là. L'acquisition de Chrome offrirait à Perplexity un formidable raccourci vers l'acquisition d'utilisateurs et améliorerait la collecte de données pour la publicité ciblée.

Aujourd'hui déjà, Comet, le propre navigateur web de Perplexity basé sur l'IA, est construit - comme tous les navigateurs web (dont Brave) à l'exception de Firefox - sur Chromium, l'ancêtre open-source de Chrome. Cela donnerait à Perplexity une longueur d'avance sur OpenAI, qui a ses propres projets de navigateur web doté d'IA.

Perplexity n'a pas caché son désir de surpasser Google dans le domaine de la recherche. En ce qui me concerne, Perplexity est un meilleur moteur de

recherche que Google.

Certes, Aravind Srinivas, le PDG de Perplexity, a déjà déclaré que "Chrome devrait rester au sein de Google et continuer à être géré par Google". Mais si le ministère de la justice des Etats-Unis et les tribunaux forcent Google à se débarrasser de Chrome, que peut faire un PDG si ce n'est conclure le meilleur accord possible.

Comme le dit Srinivas dans sa lettre d'offre d'achat, la proposition est "conçue pour satisfaire une mesure antitrust en confiant Chrome à un opérateur indépendant et compétent".

Le juge fédéral chargé de l'affaire doit rendre une décision sur les mesures correctives dans l'affaire antitrust concernant les recherches sur Google en août. Il a déjà mis sur la table la cession de Chrome par Google. Il accuse également Google d'être "en position de monopole et qu'il a agi pour maintenir son monopole".

Les investisseurs en capital-risque soutiendront l'offre

Selon Reuters : "L'offre de Perplexity s'engage à maintenir le code du navigateur sous-jacent appelé Chromium en open source, à investir 3 milliards de dollars sur deux ans et à ne pas modifier le moteur de recherche par défaut de Chrome."

Cette offre de plusieurs milliards de dollars représente près du double de la dernière évaluation de la valeur de Perplexity. Toutefois, Perplexity a déjà déclaré

que plusieurs grands investisseurs en capital-risque soutenaient son offre. Bien qu'aucun nom n'ait été cité, Perplexity bénéficie d'un soutien substantiel de la part d'Accel, de Softbank et de Bessemer, ainsi que de partisans tels que Nvidia et Jeff Bezos. Aucune de ces entités ne rechignerait à investir quelques milliards ici ou là, en particulier pour un produit aussi précieux que Chrome.

En outre, si vous connaissez l'histoire des entreprises, ce ne serait pas la première fois qu'une petite société achète une propriété beaucoup plus importante. Par exemple, l'acquisition d'EMC par Dell Technologies, suivie d'une fusion inversée avec VMware, a été une opération bien plus importante, d'un montant de 67 milliards de dollars.

Perplexity attire l'attention

Certains experts ont suggéré que Perplexity voulait juste attirer l'attention. Mark Gurman, rédacteur en chef de Bloomberg, a tweeté : "Google Chrome ne vaut pas 35 milliards de dollars, et encore moins 3,5 milliards de dollars, sans la base d'utilisateurs de Google. Les navigateurs sont complètement banalisés et leur technologie de base est open sour-

ce. C'est un véritable casse-tête".

D'autres, comme Alon Yamin, cofondateur et PDG de Copyleaks, une start-up spécialisée dans la vérification de contenu basée sur l'IA, ont déclaré que l'opération était parfaitement logique.

"L'offre de 34,5 milliards de dollars de Perplexity AI pour Chrome est plus qu'une tentative d'acquisition audacieuse. C'est un signal que le contrôle du navigateur est en train de devenir l'une des frontières les plus précieuses de l'ère de l'IA. Quiconque possède la passerelle vers le web exerce une influence considérable sur la manière dont l'information est accessible, hiérarchisée et fiable."

Google ne veut pas vendre Chrome et fait appel de la décision antitrust. Toutefois, les tribunaux pourraient ne pas lui laisser le choix.

Que va-t-il se passer ensuite ?

Je soupçonne que si d'autres sont d'accord avec Yamin, nous pourrions assister à une guerre d'enchères pour Chrome.

Après tout, Nick Turley, chef de produit de ChatGPT, a déclaré en avril que si Google était contraint de vendre Chrome, OpenAI serait intéressé.

Perplexity fait une offre de 34,5 milliards de dollars pour acheter le navigateur Chrome de Google.

L'accord donnerait à Perplexity une porte d'entrée sur le web piloté par l'IA.

L'offre de Perplexity pourrait déclencher une guerre des enchères.

Gemini intègre deux des meilleures fonctionnalités de ChatGPT

SI LA CONFIDENTIALITÉ des données est importante pour vous, vous devez connaître les changements apportés à Google Gemini.

Vous pouvez désormais consulter vos conversations passées avec le chatbot Gemini pour des réponses plus personnalisées. Google a également ajouté une fonctionnalité de conversation temporaire et de nouveaux paramètres de contrôle des données. Tout le monde, y compris les

utilisateurs gratuits, peut profiter de ces options.

Réponses plus personnalisées

L'utilité de l'IA dépend des informations qu'elle fournit. Par conséquent, l'ingénierie des requêtes est essentielle à la réussite d'un chatbot. Cependant, ce processus peut souvent prendre du temps, surtout si vous travaillez sur un projet à long terme ; réexpliquer votre contexte à chaque fois peut s'avérer fastidieux.

Désormais, Gemini peut consulter vos conversations passées pour en apprendre davantage sur vous au fil du temps et pro-

duire des réponses plus personnalisées.

Par exemple, si je révèle avoir un Yorkshire de 7 kilos dans une conversation et que je demande à quels jeux je devrais jouer avec lui dans une autre, sa race et son poids seront pris en compte sans que j'aie à me répéter.

Cela fonctionne de la même manière que la fonctionnalité mémoire de ChatGPT, lancée en avril. Idem pour Claude d'Anthropic qui en a également hérité cette semaine.

Pour Gemini, cette fonctionnalité sera déployée dans les prochaines semaines. Google précise que l'expérience est

d'abord limitée au modèle 2.5 Pro dans certains pays, et qu'elle sera étendue à la version 2.5 Flash dans les semaines à venir.

Il est important de noter que l'option est activée par défaut, mais si vous ne souhaitez pas que Gemini mémorise ou référence vos conversations passées, vous pouvez la désactiver dans les Paramètres. Pour ce faire, dans l'application Gemini, accédez à Paramètres, Contexte personnel et Vos conversations passées avec Gemini, où vous pouvez activer et désactiver le paramètre, comme indiqué dans l'image ci-dessous.

Il n'y a pas de tigres sauvages en Afrique !



CONTRAIREMENT aux idées reçues, les tigres tels que nous les connaissons, n'ont jamais vécu à l'état sauvage en Afrique. Les lions, les léopards et les tigres font tous partie de la famille des Félidés ou félins, originaires d'Afrique et partageant un ancêtre commun.

Il y a environ 2 millions d'années, une partie des félins a migré vers l'Asie, ces derniers ont évolué pour devenir les tigres que nous connaissons aujourd'hui. Une fois établis en Asie, les tigres ne sont jamais retournés en Afrique et jusqu'à maintenant les scientifiques ne savent pas exactement pourquoi.

Il existe un médicament d'amaigrissement qui peut vous faire cuire à mort

LE 2,4-DINITROPHÉNOL (DNP) a été utilisé comme un médicament de perte de poids dans les années 1920. L'utilisation de ce composé chimique est devenue populaire en raison des résultats incroyables qu'il pourrait produire. Cependant, en 1938, le médicament a été interdit en raison du nombre de décès qu'il avait provoqué. Le DNP empêche le corps de produire le triphosphate, qui aide à produire de l'énergie. En conséquence, le corps commence à brûler la graisse dans une tentative d'urgence de gagner de l'énergie. Le corps essaie de changer son métabolisme si rapidement, que si vous prenez trop de DNP, votre température corporelle augmentera d'une façon excessive et vous commencerez à transpirer abondamment. En outre, votre température interne peut atteindre 106 degrés Fahrenheit, vos entrailles seront littéralement cuites et vous mourrez.

Indépendant

LE SAVIEZ VOUS



Un village effrayé par des ours effrontés

(Pristina) À Bellobrad, dans les montagnes du Kosovo, les habitants ont pris l'habitude de fermer leurs portes à double tour pour éviter des invités inattendus : les ours bruns qui se promènent en pleine journée » poussant l'école à demander de l'aide à la police.

Ce village de 700 habitants à la frontière avec l'Albanie est entouré de forêts, et il n'était pas inhabituel d'y apercevoir un ours à la recherche de nourriture lors d'hivers particulièrement rudes et froids. Mais cette année, ils

n'ont pas attendu les frimas. « Je les ai vus en pleine journée. Ils se promènent dans le village comme s'ils étaient des animaux domestiques », explique par téléphone mercredi soir à l'AFP Gezim, un habitant qui préfère ne pas donner son nom de famille. Plusieurs vidéos filmées par des habitants font le tour des réseaux sociaux. On y voit des ours cheminant deux par deux, observant les jardins et renversant ici et là des meubles à la recherche de nourriture. Deux d'entre eux ont été surpris en train d'essayer d'ouvrir de grands sacs blancs dans un entrepôt, ressemblant à des sacs de sucre ou de farine.

Au-delà des vidéos virales, l'école élémentaire locale a rapidement sonné l'alarme et demandé mardi à la police, dans une lettre publiée sur les réseaux sociaux de « prendre immédiatement des mesures de sécurité pour éliminer ou éloigner les ours qui sont apparus sur le territoire de notre municipalité ». Les ours bruns sont une espèce protégée au Kosovo, mais l'école explique que « la présence de ces animaux sauvages représente un risque sérieux pour nos élèves, le personnel éducatif et tous les habitants du village ». Il est particulièrement dangereux de se déplacer « le matin ou le soir, lorsque

les élèves vont ou reviennent de l'école », ajoute l'école dans sa lettre. De son côté, Bexhet Gjelladini, le maire de la municipalité de Dragash, à laquelle Bellobrad appartient, a demandé l'aide de la société locale de chasse « pour prévenir d'éventuels incidents et préserver l'équilibre naturel », a-t-il écrit sur Facebook. « Il a été convenu que l'Association des chasseurs, en coopération avec les autorités municipales, surveillera la situation sur le terrain et signalera tout cas d'apparition d'ours dans les zones résidentielles », ajoute l'édile.

Pourchassé par un groupe d'orques, un phoque se réfugie à bord du bateau d'une photographe aux États-Unis



AU LARGE de Seattle (États-Unis), une photographe animalière a assisté à une chasse d'orques lorsqu'un phoque traqué a bondi sur son bateau pour échapper à ses prédateurs, le 2 novembre. La scène a été filmée avec son téléphone. Un face-à-face spectaculaire en pleine mer. Charvet Drucker, une photographe animalière qui participait à une excursion d'observation des baleines au large de Seattle, dans l'État de Washington (États-Unis), a capturé des images exceptionnelles, le 2 novembre 2025. Comme le rapporte ABC News, un phoque pour-

chassé par des orques a trouvé refuge sur son bateau. Un face-à-face spectaculaire en pleine mer. Charvet Drucker, une photographe animalière qui participait à une excursion d'observation des baleines au large de Seattle, dans l'État de Washington (États-Unis), a capturé des images exceptionnelles, le 2 novembre 2025. Comme le rapporte ABC News, un phoque pour-

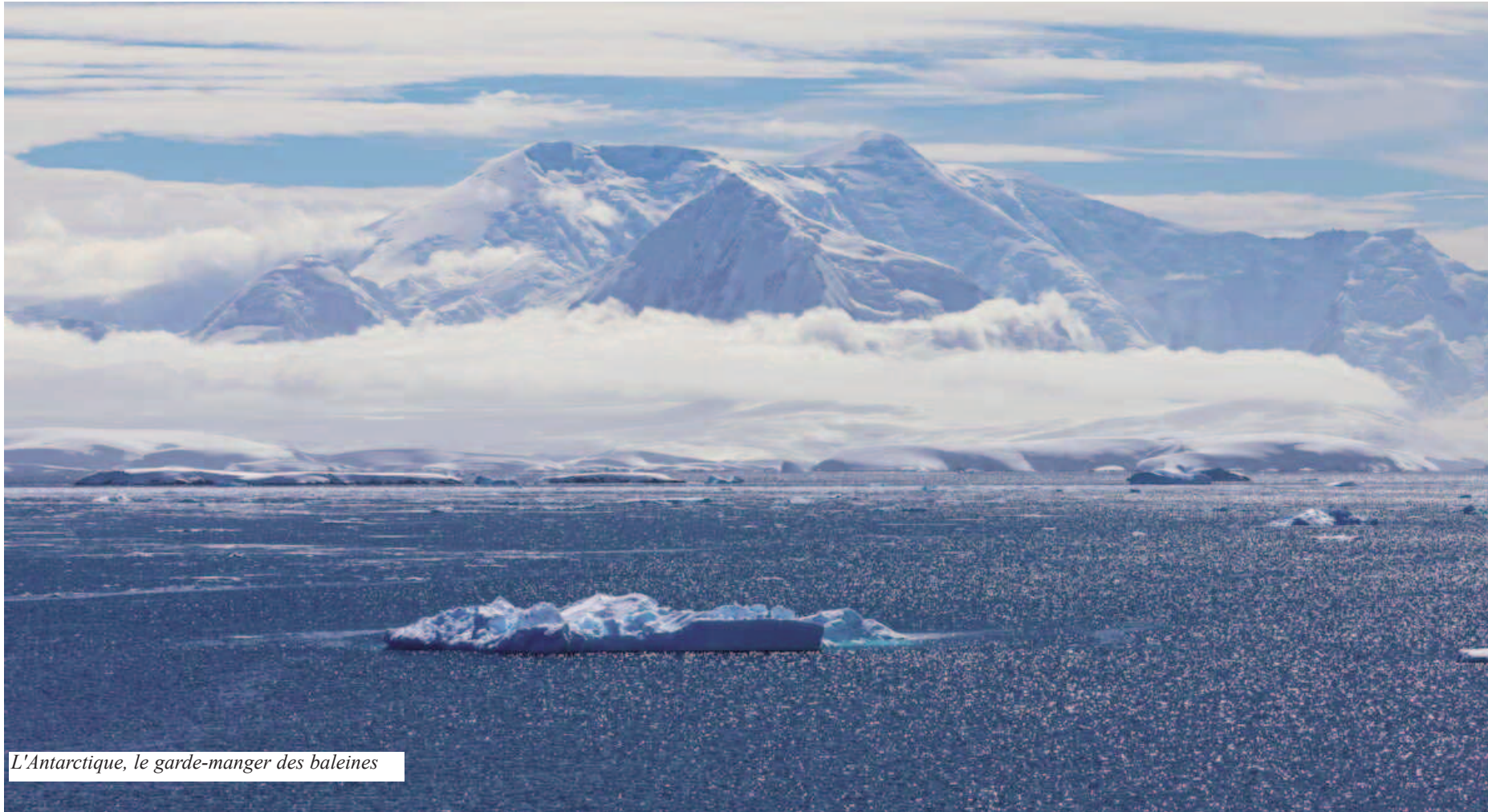
Une folle course-poursuite Les faits se sont produits à environ 65 km au nord-ouest de Seattle. La photographe a aperçu un groupe d'au moins huit orques, dont les mouvements coordonnés et les coups de queue suggéraient qu'elles étaient en pleine chasse. Elle a alors dégainé son appareil photo et a repéré un phoque qui tentait de fuir le groupe. Dans l'un de ses clichés, l'animal semble projeté dans les airs au-dessus de ses préda-

teurs. Mais lorsque les orques se sont approchées du bateau, la photographe a constaté qu'elles pourchassaient toujours leur proie. Conformément à la réglementation sur la navigation de plaisance, les navigateurs ont coupé le moteur pour éviter de blesser les animaux. C'est à ce moment-là que le phoque est soudainement sorti de l'eau et s'est hissé sur une plate-forme de baignade à l'arrière du bateau, près du moteur, s'en servant comme d'une sorte de radeau de sauvetage. Une scène filmée par Charvet Drucker et partagée en intégralité sur son compte Instagram.

« Tout va bien, reste là »
« Pauvre petit, peut-on entendre la photographe dans la vidéo. Tout va bien, reste là, mon pote. » Les orques auraient alors tenté de faire tanguer le bateau pour faire tomber le phoque. Selon la National Oceanic and Atmospheric Administration, cette technique connue sous le nom

de « wave-washing » est documentée par les scientifiques depuis les années 1980. Comme l'explique National Geographic, lorsqu'elles chassent le phoque, les orques pivotent à l'unisson sur le côté, générant une vague suffisamment puissante pour balayer leur proie de la banquise. Dans la scène filmée par la photographe, leurs mouvements ont fait glisser le phoque du bateau, mais celui-ci est parvenu à remonter à bord. Les orques ont fini par s'éloigner après environ un quart d'heure et le phoque a pu repartir en toute sécurité. Charvet Drucker, qui a l'habitude de photographier des attaques d'orques contre des phoques, a déclaré qu'elle était généralement heureuse de les voir manger. « Je suis définitivement du côté des orques, toute la journée, tous les jours. Mais une fois que ce phoque s'est retrouvé sur le bateau, je suis en quelque sorte passée du côté des phoques », a-t-elle plaisanté.

La mystérieuse histoire des montagnes cachées sous la glace de l'Antarctique



L'Antarctique, le garde-manger des baleines

Les roches les plus anciennes des monts Transantarctiques portent l'empreinte d'un monde disparu, antérieur à la formation même de cette imposante chaîne. Selon des scientifiques américains, ce paysage aurait été façonné au fil du temps par des forces tectoniques et climatiques.

Dans les profondeurs glacées de l'Antarctique sommeillent des montagnes oubliées, vestiges d'un passé géologique tumultueux que la science commence à peine à décrypter. Une équipe de chercheurs américains vient de mettre au jour

l'histoire méconnue des monts Transantarctiques, une chaîne montagneuse de 3 500 kilomètres de long, dont les origines remontent à des centaines de millions d'années, explique le site Interesting Engineering. "Ce que nous avons découvert remet en question notre vision de l'évolution du continent", affirme le géologue Timothy Paulsen de l'Université du Wisconsin à Oshkosh, co-auteur de l'étude avec le spécialiste en thermochronologie Jeff Benowitz de l'Université du Colorado à Boulder. Sous le plateau polaire immobile, c'est la chronologie de tout un enchevêtrement d'événements survenus durant diverses périodes glaciaires, qui refait surface.

Des transformations topographiques
Pour en apprendre davantage sur la chaîne

transantarctique et ses mouvements, les chercheurs ont commencé par analyser la chimie interne de roches ignées provenant de leur socle. Vieilles de centaines de millions d'années, ces dernières forment une frontière physique et géologique entre la croûte stable de l'Antarctique de l'Est et la zone tectonique active de l'Ouest. En reconstituant l'évolution température-temps de ces roches, ils ont identifié plusieurs cycles d'édification et d'érosion de montagnes, témoins d'un passé tectonique intense. Plus surprenant encore, ces épisodes de soulèvement et de désagrégation semblent coïncider avec d'importantes réorganisations des plaques tectoniques autour du continent.

Une intrigante influence sur le relief et le climat

Les données apportent également la preuve supplémentaire de l'existence d'une période glaciaire majeure il y a environ 300 millions d'années.

Ces événements ont modelé un relief complexe sous la glace, influençant probablement les cycles glaciaires ultérieurs. "Nos résultats suggèrent que les roches de base des monts Transantarctiques ont connu plusieurs phases de construction de montagnes suivies d'érosion, effaçant localement les strates les plus anciennes", précise Timothy Paulsen. Au-delà du simple intérêt géologique, cette découverte éclaire les mécanismes qui ont façonné le paysage moderne de l'Antarctique. Le lien entre tectonique, relief et climat pourrait aider à mieux comprendre l'évolution des calottes glaciaires et leur impact sur les océans.

Stocker l'électricité, la nouvelle ruée vers l'or des traders européens

DEPUIS quelques années, les prix de l'électricité se retrouvent parfois négatifs. Une situation qui ne plaît pas aux fournisseurs, mais qui pourrait profiter aux traders spécialisés dans l'énergie. Un record a déjà été battu cette année. La France a déjà accumulé 368 heures de prix négatifs de l'électricité depuis le début de l'année, annoncent Les Echos. C'est plus que sur toute l'année 2024. Cela signifie que, sur toutes ces heures, la production d'électricité a dépassé la demande. Et ce phénomène est de plus en plus fréquent, en France comme dans le reste de l'Europe. Certaines entreprises y voient un moyen de faire du profit. Selon Bloomberg, certains groupes de traders ont décidé de créer des batteries capables de stocker l'énergie non utilisée pour éviter les prix négatifs aux fournisseurs d'électricité et leur permettre de racheter l'énergie lorsque le besoin revient. Un secteur d'avenir, puisque l'une des raisons qui expliquent le trop-plein d'électricité produite par rapport à la demande est la part de plus en plus impor-

tante des énergies renouvelables. Stocker l'énergie permettrait d'éviter quelques émissions de gaz à effet de serre. S'il existe déjà quelques batteries de stockage en Europe, il en faut des "milliards" de plus pour contourner le problème des prix négatifs, souligne Russel Hardy, PDG de Vitol et intéressé par le secteur. La britannique Castleton Commodities International (CCI) est la plus avancée. L'entreprise a déjà acquis des batteries dans les régions les plus fortes en énergie renouvelable ces trois dernières années et prévoit d'investir entre 600 millions et 1 milliard de dollars dans des sites de stockage d'ici 2027. "La tactique, c'est d'avoir le plus d'emplacements de stockage et de batteries à plusieurs endroits pour que ce soit rentable", explique Arie Pilo, le responsable des investissements chez CCI. Les entreprises spécialisées dans le trading d'énergie, qu'elles soient fossiles ou renouvelables, vantent également le côté écologique de leur démarche. Si l'énergie est stockée quelque part, il n'y aura plus forcément besoin de mettre les centrales en marche pour quelques watts nécessaires.

Quelques obstacles subsistent face aux

traders d'électricité

Toutefois, pour que ce marché fonctionne et fleurisse, notamment en France, il faudrait une refonte du système et la libéralisation du marché de l'électricité partout en Europe. Tous les pays et fournisseurs sont-ils prêts à donner l'accès au réseau électrique à des traders ? Rien n'est moins sûr. Autre obstacle de taille : il faut trouver la place pour installer les batteries, qui ressemblent à de gros containers, à plusieurs endroits d'Europe. Et le prix des batteries elles-mêmes pourrait fortement augmenter. Les entreprises qui se sont déjà positionnées sur le sujet ont l'avantage de ne pas les avoir payées cher.

Fraîcheur sans clim: quand les savoir-faire ancestraux inspirent l'architecture face au climat

FACE aux canicules à répétition, architectes et urbanistes redécouvrent les savoir-faire ancestraux qui rafraîchissaient naturellement les habitations. Pergolas fleuries en Provence, patios ombragés espagnols, carbets amérindiens... Ces

structures traditionnelles sont très utiles pour se protéger du soleil et apporter un peu de fraîcheur, et intéressent de plus en plus les architectes en quête de solutions face au réchauffement climatique. "Il y a vraiment beaucoup d'exemples très intéressants" issus du passé pour rendre l'habitat plus confortable en cas de fortes chaleurs, estime Cristiana Mazzoni, architecte et urbaniste à Paris.

Professeure à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, elle a étudié l'architecture le long des anciennes Routes de la soie, qui traversent le continent asiatique de la Chine jusqu'au bassin méditerranéen, et particulièrement les "maisons à cour, patio ou loggia".

Dans une cour intérieure, "c'est l'ombre et la végétation qui apportent de la fraîcheur et, comme elle est construite dans l'épaisseur du bâtiment", les rayons du soleil ne chauffent pas directement les murs. "Souvent, il y a une fontaine ou un puits qui ramène l'eau des profondeurs, ce qui amène encore plus de fraîcheur", détaille Cristiana Mazzoni. Ces cours intérieures sont caractéristiques des riads marocains, des maisons romaines (domus), des palais vénitiens, ou encore des demeures ottomanes à hall central couvert.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46
Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**
« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36**

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62**
• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
**Tél-Fax :
(031) 66.32.64**
• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
**N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr**
• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :
(024) 43.60.26**

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, l'enveloppe du cœur. "Le péricarde entoure le cœur. Il est composé de deux feuillets (un feuillet pariétal qui est extérieur et un feuillet viscéral qui est intérieur). Et au sein de l'espace péricardique, il y a du liquide lubrifiant qui enveloppe le cœur et qui lui permet de se contracter et de bouger sans qu'on le sente. En cas d'inflammation du péricarde, les feuillets ne peuvent plus glisser l'un contre l'autre sans frottement, ce qui peut entraîner des douleurs. C'est un peu comme si on frottait deux morceaux de cuir entre eux : ils accrochent", décrit le Dr Delesalle. La péricardite provient le plus souvent d'un mécanisme inflammatoire, réactionnel à une infection virale.

Il y a plusieurs types de péricardites :

► la péricardite aiguë : elle survient d'un coup et dure peu de temps (quelques semaines)

► la péricardite chronique : elle dure plus de 3 mois. Généralement, elle résulte d'une tuberculose ou est consécutive à une radiothérapie (au niveau du sein gauche notamment lors d'un cancer du sein) ou à une chirurgie cardiaque "Pour opérer le cœur, on l'ouvre et il peut y avoir une réaction inflammatoire à distance de l'opération qui va devenir chronique et qui va entraîner une constriction du péricarde : l'enveloppe n'est plus très souple, devient rigide ou plus épaisse, ce qui va contraindre le cœur qui aura moins d'espace pour sa mobilité. Dans ce cas, on parle de péricardite chronique constrictive" explique le Dr Delesalle. Avant d'ajouter : "Dans le cas d'une péricardite chronique, l'inflammation dure plus longtemps que pour une péricardite aiguë, ce qui peut entraîner un remaniement fibreux du péricarde, dont des calcifications."

► la péricardite qui provient d'un épanchement "autrement dit, d'un liquide en excès dans la cavité péricardique", précise notre cardiologue. On parle d'épanchement péricardique pour caractériser l'accumulation de liquide autour du cœur.

► la péricardite sèche lorsqu'il n'y a pas de liquide en excès dans la cavité péricardique, en opposition à la péricardite avec épanchement. "Attention à ne pas poser le diagnostic de péricardite sèche à tort, car certains épanchements peuvent être invisibles à l'échographie cardiaque" tient à préciser notre interlocuteur.

► la péricardite idiopathique quand on ne connaît pas sa cause.

Quelles sont les causes d'une péricardite ?

Une infection virale (infection ORL bénigne : rhume, angine, laryngite, rarement Covid...).

Une infection bactérienne.

Une infection pulmonaire.

Un cancer.

Des rayons de radiothérapie.

Une tuberculose (péricardite chronique).

Des maladies auto-immunes (lupus érythémateux systémique (ou disséminé), (poly)arthrite rhumatoïde, fièvre rhumatismale ...).

Une insuffisance rénale.

Un infarctus (forme tardive de péricardite).

Une chirurgie cardiaque (péricardite sur une effusion de sang).

Certains virus peuvent être responsables d'une péricardite comme :

Entérovirus (coxsackie)

Herpès (cytomégalovirus, virus Epstein-Barr, human herpes virus-6)

Adénovirus

Parvovirus B19

Sars-CoV-2 (c'est rare)

Péricardite virale : symptôme, cause, durée, traitement

Inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur, la péricardite est dite "virale" quand elle est due à un virus. Quels sont les symptômes ? Les traite-

La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.



Péricardite : de l'eau autour du cœur, est-ce grave ?

ments ? Éclairage avec le Dr Walid Amara, cardiologue au Groupe Hospitalier Grand Paris Nord Est et Président Île de France du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux.

Quels sont les symptômes d'une péricardite ?

Une péricardite peut être symptomatique ou asymptomatique (sans symptômes). "Généralement, une péricardite virale chez un sujet jeune entraîne une douleur dans la poitrine. Mais une péricardite peut également être détectée de manière fortuite suite à des examens réalisés dans le cadre d'un cancer ou d'une autre pathologie (cirrhose du foie, pathologie digestive...) sans que le patient n'observe une douleur particulière", détaille le Dr Delesalle. Dans le cas d'une péricardite symptomatique, on peut observer une fièvre, des difficultés à respirer, des palpitations, un essoufflement, de la toux...

Comment reconnaître la douleur d'une péricardite ?

La douleur typique d'une péricardite est "une douleur à la poitrine, oppressante, du côté du cœur (mais pas toujours), augmentée en position allongée et lors de l'inspiration" décrit notre spécialiste.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une péricardite ?

"Face à une suspicion de péricardite, la plus grande difficulté est d'affirmer le diagnostic afin de mettre en place un traitement adapté", prévient notre interlocuteur. Pour cela, on se base sur plusieurs critères. Un faisceau d'arguments cliniques : le type de douleur ressentie, la présence de fièvre. L'écoute du cœur en auscultation à l'aide d'un stéthoscope (un bruit très particulier de frottement peut alerter le médecin). Des signes spécifiques à l'électrocardiogramme.

L'aspect du cœur sur l'échographie cardiaque (épanchement péricardique...).

Les résultats de la prise de sang (élévation des biomarqueurs d'inflammation).

La preuve d'une inflammation péricardique par une technique d'imagerie (scanner, IRM).

Les résultats d'une radiographie thoracique.

Quels traitements pour guérir une péricardite ?

Le traitement dépend du type et de l'origine de la péricardite :

► Face à une péricardite virale chez un

sujet jeune et en bonne santé, le traitement consiste en la prescription d'anti-inflammatoires : l'aspirine (administrée pendant quelques semaines, schéma à posologie décroissante avec différents paliers) et la colchicine (administrée au long cours, pendant deux à trois mois afin de limiter le risque de récurrence de péricardite). En plus des anti-inflammatoires, on peut aussi administrer des antidouleurs tel que le paracétamol. "S'il y a un épanchement, on refait un contrôle de l'échographie pendant le traitement anti-inflammatoire et après pour s'assurer que l'épanchement régresse. On fait un contrôle de la prise de sang pour vérifier que l'inflammation régresse et envisager d'arrêter les anti-inflammatoires", détaille le cardiologue.

► Face à une péricardite tuberculeuse, il faut traiter la tuberculose.

► Face à une péricardite d'origine bactérienne, le traitement consistera en la prise d'antibiotiques

► Face à une péricardite avec épanchement, chez un patient pris en charge pour un cancer, ce sera éventuellement de la colchicine, de la chimiothérapie voire une ponction chirurgicale du péricarde.

Quelles sont les complications possibles d'une péricardite ?

Parmi les complications possibles d'une péricardite :

► La myocardite, une inflammation du muscle cardiaque associée à un risque d'arythmie cardiaque et d'arrêt cardiaque

► La récurrence d'une péricardite (on parle d'une péricardite incessante ou intermittente). Dans ce cas, on peut être amené à faire des examens plus poussés, notamment des sérologies virales plus recherchées pour détecter le virus en cause, ainsi qu'une IRM cardiaque.

► La tamponnade cardiaque est la complication d'un épanchement péricardique. "Dans ce cas de figure, l'enveloppe cardiaque (donc le péricarde) se remplit de liquide de façon tellement importante que le liquide va comprimer le cœur, qui n'arrive plus à se remplir de sang à chaque cycle cardiaque, donc le cœur s'accélère, la tension baisse, il peut y avoir des œdèmes au niveau des jambes et cela peut conduire à l'arrêt cardiaque", explique le Dr Delesalle.

Comment faire la différence entre une myocardite et une péricardite ?

"Une péricardite est une inflammation du péricarde qui entraîne une douleur, donc un symptôme qu'il convient de traiter, mais elle n'est pas grave en soi. En revanche,

une myocardite est une inflammation du muscle cardiaque qui est associée à un risque d'arythmie cardiaque (trouble du rythme cardiaque) et donc d'arrêt cardiaque. Donc s'il y a une péricardite avec une myocardite, on va privilégier la prise en charge de la myocardite", insiste le Dr Delesalle. La façon de les distinguer est de faire un dosage de la troponine qui est une enzyme cardiaque.

► Troponine élevée : signe d'une inflammation du muscle cardiaque, on s'oriente plutôt vers une myocardite.

► Troponine normale : signe d'une inflammation de la membrane cardiaque, on s'oriente plutôt vers une péricardite.

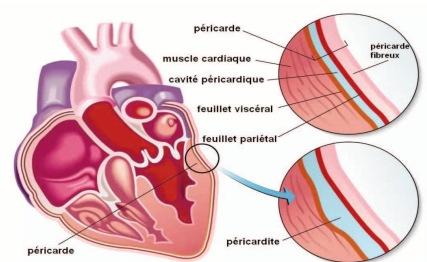
Une péricardite est-elle mortelle ?

"En général non, répond d'emblée notre interlocuteur. Néanmoins, c'est intéressant de poser un diagnostic assez vite pour mettre en place un traitement adapté. Il y a toutefois un premier problème : les symptômes cliniques et les signes à l'ECG sont variables et dépendent de la position des feuillets. De même, le frottement à l'auscultation peut être entendu à un moment T et ne plus être entendu 5 minutes après, ce qui complexifie le diagnostic. Faire le diagnostic d'une péricardite permet aussi et surtout d'éliminer par une prise de sang le diagnostic d'une myocardite associée, qui peut être mortelle"

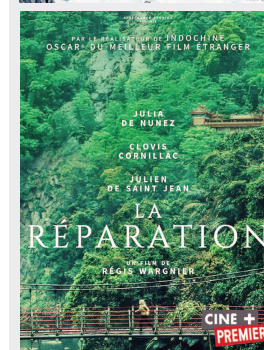
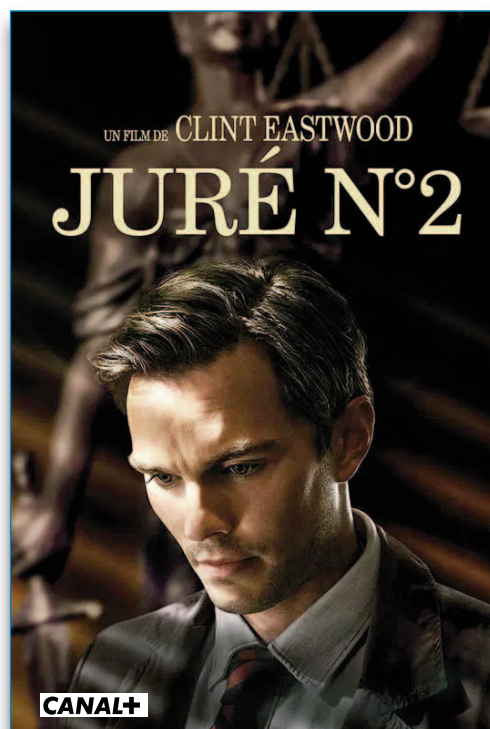
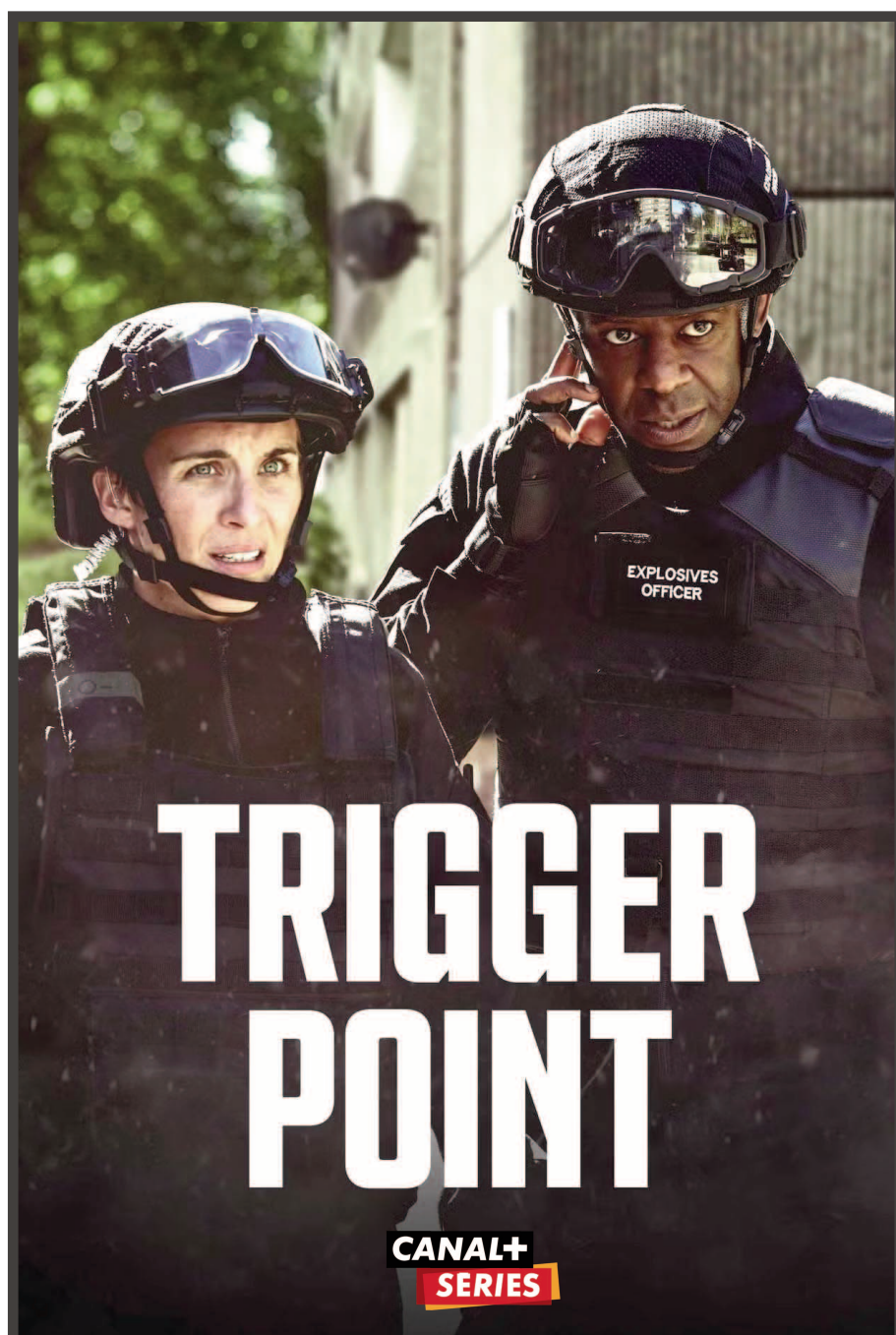
Combien de temps d'arrêt pour une péricardite ?

Généralement une péricardite aiguë nécessite une période de convalescence et peut nécessiter un arrêt de travail allant de 2 à 4 semaines, "mais l'arrêt de travail n'est pas systématique, tout dépend du métier et s'il y a une activité physique ou non", rappelle notre interlocuteur. "Dans tous les cas, la reprise du travail doit être progressive.

Schéma d'une péricardite avec épanchement



BIEN-ÊTRE

**télévision**

PROGRAMME DU JOUR

21 h 00	Série policière - Etats-Unis 2024 Will Trent	TFT
21 h 00	Série dramatique - France 2025 Désenchantées	2
21 h 00	Magazine de société - 2025 Patron incognito	6
23 h 21	Thriller - Etats-Unis - 2024 Juré n°2	CANAL+
20 h 00	Magazine de société France Enquêtes criminelles	W9
20 h 00	Film de science-fiction Corée du Sud - 2013 Snowpiercer : le Transperceneige	CINE + FRISSON
21 h 00	Film d'action Etats-Unis - 2017 Overdrive	6ter
21 h 00	Drame - France 2024 La Réparation	CINE + PREMIER
21 h 00	Rugby : Saison 2025 Rugby : The Rugby Championship	CANAL+ SPORT
21 h 00	Cinéma France - 2024 A bicyclette !	CINEMA
20 h 00	Comédie Etats-Unis - 2013 Arnaque à la carte	CANAL+ family
21 h 23	One man show France Pablo Mira : Passé simple	TMC



Série historique (République tchèque - 2024)
Saison 1 - Épisode 3/4

Fille de la nation

À Prague, à la fin du XIXe siècle, la jeune Zdenka Havlicek, fille du célèbre écrivain Karel Havlicek Borovsky, se retrouve soudainement orpheline après la mort de son père, puis de sa mère. Héritière symbolique d'un mouvement nationaliste tchèque en pleine effervescence, elle incarne l'espoir d'une nation désireuse de se libérer de la domination autrichienne.

22h42
Série policière (Grande-Bretagne - 2024)
Saison 2 - Épisode 1/2

Trigger point

Après avoir passé six mois en détachement à l'étranger, Lana Washington retrouve son poste au sein de la brigade des démineurs de la police à Londres. Elle doit intervenir dans une centrale électrique située dans la banlieue où une importante explosion a causé d'importants dégâts. Sur place, Lana découvre que le portail d'entrée a été piégée par une bombe. Les enquêteurs tentent d'identifier les terroristes.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:33	12:14	14:58	17:17	18:45	05:37	12:19	15:03	17:23	18:50	05:51	12:33	15:18	17:38	19:05	05:38	12:24	15:17	17:37	19:00	05:58	12:40	15:25	17:45	19:12	06:02	12:45	15:30	17:50	19:17	06:05	12:48	15:34	17:54	19:20

LE JEUNE

N° 8345 — MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	18°	12°
Constantine	17°	6°
Ouargla	20°	12°

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'OFFRES

Mobilis lance sa «Revolution»

A l'occasion de la commémoration du 1^{er} Novembre, l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis a procédé au lancement officiel de sa nouvelle gamme d'offres «Revolution», un système repensé en profondeur qui marque, selon la direction générale, une véritable rupture avec les formules classiques proposées jusqu'ici sur le marché national.



Le client désormais maître de ses choix.

Cette annonce a été faite, hier, par le président-directeur général de Mobilis, Chawki Boukhazani, lors d'une conférence de presse organisée en présence de représentants des associations de protection des consommateurs. Présentant les grandes lignes de cette nouvelle offre, le P-DG a souligné que «Revolution» représente une nouvelle génération d'offres où l'abonné devient pleinement acteur de sa consommation.

Contrairement au modèle traditionnel, l'utilisateur dispose désormais d'une liberté totale dans l'usage de son crédit, grâce au système unifié Mobilis Unit, qui permet de puiser dans un même solde pour les appels, l'internet et les SMS, selon une tarification prédéfinie. Le dispositif

introduit également la possibilité de reporter le crédit non consommé au mois suivant, un mécanisme inédit sur le marché national. La gamme «Revolution» se distingue par plusieurs fonctionnalités dites «intelligentes» conçues pour offrir davantage de flexibilité aux utilisateurs. Elle propose notamment 250 unités offertes en cas de renouvellement anticipé, ainsi qu'une collecte automatique des unités non utilisées, permettant d'optimiser chaque recharge. Le service KeepOn offre la possibilité de réserver une partie du crédit, tandis que Restore permet de récupérer les unités cumulées. Enfin, la fonctionnalité Extra Unit met à disposition une option de recharge supplémentaire pour compléter son solde selon ses besoins. Ces nouveaux outils visent à offrir

davantage de souplesse à l'abonné et à optimiser la gestion de sa consommation.

Sur le plan économique, Chawki Boukhazani a annoncé que Mobilis a réalisé des résultats financiers qualifiés d'«exceptionnels». Le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de 122,3 milliards de dinars en 2022 à 166,1 milliards de dinars en 2024, enregistrant une croissance de 35,8 %. Selon le P-DG, Mobilis se dirige vers «un nouveau record» en 2025. Au 30 juin 2025, l'opérateur comptait 23,3 millions d'abonnés, dont plus de 95 % exploitent les réseaux 3G et 4G, confirmant sa position de premier opérateur en Algérie. Mobilis a également engagé un programme d'envergure nationale de modernisation et de densification de ses infrastructures.

Ce chantier porte sur 5 000 sites répartis comme suit : 1 000 nouveaux sites 4G, 4 000 sites dédiés à l'amélioration du débit et de la couverture, soit près de 50 % du réseau global. Le P-DG a précisé que les premiers résultats sont déjà perceptibles dans plusieurs wilayas, où des améliorations tangibles ont été enregistrées.

En conclusion, Chawki Boukhazani a réaffirmé l'engagement de Mobilis à accompagner les grandes transformations technologiques nationales, notamment la numérisation, la cybersécurité et l'industrie 4.0. L'opérateur, affirme-t-il, entend poursuivre ses investissements afin d'offrir des services de qualité et de répondre aux attentes croissantes de ses abonnés.

Lynda Louifi

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Plus de 350 000 décès chaque année

A L'OCCASION de la première Journée mondiale de l'élimination du cancer du col de l'utérus, l'OMS tire la sonnette d'alarme : plus de 350 000 femmes perdent encore la vie chaque année à cause de cette maladie évitable. Mais l'organisation se veut optimiste, affirmant qu'une avancée majeure vient d'être réalisée dans la lutte mondiale contre ce cancer. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'OMS. A l'initiative de l'OMS, le 17 novembre est désormais la date officielle de la Journée mondiale pour l'élimination du cancer du col de l'utérus. Selon les informations fournies par le communiqué, ladite journée vise, principalement, à ratisser large pour sensibiliser les femmes autour de la quatrième forme de cancer la plus courante chez la femme. En cette circonstance, il convient de rappeler que cette maladie engendre plus de 350 000 décès chaque année, tandis que des dispositifs sont opérationnels, afin de terrasser ce type de cancer, a tenu à marteler l'organisation sanitaire.

En suivant le mandat mis en place par l'Assemblée mondiale de la Santé, «une étape historique» a toutefois été franchie dans le processus d'élimination du cancer du col de l'utérus, toujours selon l'OMS. «Un nombre croissant de pays renforce la vaccination contre le HPV, optimise le dépistage et élargit les traitements», a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Le même responsable a ajouté que «nous progressons ainsi vers un avenir sans cancer du col de l'utérus». Selon l'Alliance mondiale pour les vaccins (GAVI) et ses collaborateurs, le but audacieux d'atteindre 86 millions de filles vaccinées avant la fin de 2025 a été atteint. Concernant les estimations officielles de couverture vaccinale contre le VPH (Virus du Papillome Humain) par l'OMS/UNICEF, le chiffre en la matière concernant les filles sera, par ailleurs, divulgué en juillet 2026, est-il noté de même source. Dans cette optique, il convient de signaler que la journée s'appuie sur les axes

fondamentaux de la stratégie mondiale de lutte prônée par l'OMS, en particulier le dépistage de 70 % des femmes, le traitement de 90 % d'entre elles présentant des lésions précancéreuses ou un cancer invasif ainsi que la vaccination de 90 % des filles contre le VPH, toujours selon la même source. Dans le même esprit, elle sert également de plateforme cruciale, avec l'objectif d'intensifier les efforts de plaidoyer, améliorer la fourniture des services et rassembler des ressources, dans le but de garantir que chaque femme et chaque fille bénéficie de soins essentiels, a fait savoir le communiqué. Enfin, il convient de souligner que l'OMS s'est fixé un objectif, celui d'éliminer le cancer du col de l'utérus d'ici à 2030. La journée du 17 novembre est, rappelons-le, une occasion de sensibiliser, surtout, le public à l'importance de la prévention, du dépistage et du traitement, particulièrement dans les régions où l'accès aux soins est limité.

Khalil Aouir

CMDT-25 EN AZERBAÏDJAN

Zerrouki s'entretient avec la délégation chinoise

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, participe à Bakou (Azerbaïdjan) aux travaux de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25), organisée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). En marge de la conférence, M. Zerrouki a tenu des rencontres bilatérales avec les délégations de la République populaire de Chine et de la République de Corée. Lors de ces entretiens, «les moyens de renforcer la coopération dans les domaines des infrastructures de télécommunications», ont été abordés, notamment «le développement des réseaux de fibres optiques, des systèmes de communication par satellite, ainsi que les solutions avancées des télécommunications», en sus du «soutien de la coordination commune au sein des instances internationales multilatérales». A cette occasion, le ministre a participé aux sessions de dialogue de haut niveau, au cours desquelles plusieurs ministres et personnalités internationales ont présenté leurs visions et les stratégies de leurs pays en matière de développement numérique, reflétant la dynamique mondiale visant à accélérer la transformation numérique, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le ministre de la Poste et des Télécommunications présentera l'intervention de l'Algérie lors des sessions prévues pour demain, souligne le communiqué. La secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, avait présidé la cérémonie d'ouverture des travaux de la conférence. Dans son allocution à cette occasion, elle a souligné l'importance de parvenir à une «connectivité inclusive, abordable et significative», étant un pilier essentiel pour un développement numérique inclusif et durable. Elle a également mis en avant l'importance de l'accès à la numérisation, devenue aujourd'hui «un moteur principal pour l'éducation, la santé, l'innovation et la croissance économique», ainsi que la nécessité de redoubler d'efforts pour «combler les lacunes persistantes en matière de connectivité et de communication», selon la même source. Les travaux de la première journée ont été consacrés à la question de la définition des priorités stratégiques pour la période 2026-2029, notamment «le renforcement des infrastructures de télécommunications, la promotion de l'inclusion numérique et le développement des compétences», en plus de «la consolidation des partenariats soutenant le progrès technologique». Les travaux de la conférence devraient se conclure par l'adoption de la «Déclaration de Bakou sur le développement numérique mondial», qui définira les grandes orientations de la coopération internationale dans ce domaine, conclut le communiqué du ministère.

M. B.